



2001-2002

Annual Report

Rapport annuel

**Family and
Community
Services**

**Services
familiaux et
communautaires**



2001-2002 Annual Report

Published by:
Department of Family and Community Services
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

January 2003

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-051-3

ISSN 1209-0042

Printed in New Brunswick

Think Recycling!

Rapport annuel 2001-2002

Publié par:
Ministère des Services familiaux et communautaires
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Janvier 2003

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

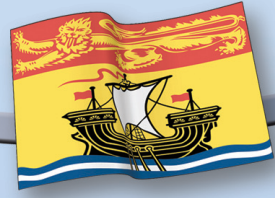
Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-051-3

ISSN 1209-0042

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Pensez à recycler!



2001-2002

Annual Report

Rapport annuel

**Family and
Community
Services**

**Services
familiaux et
communautaires**



Department of Family and Community Services
P.O. Box 6000, Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Office of the Minister

The Honourable Marilyn Trenholm Counsell
Lieutenant Governor of the
Province of New Brunswick

Madam:

It is my privilege to present, for the information of your Honour and the Legislative Assembly, the Annual Report of the Department of Family and Community Services for the fiscal year 2001-2002.

Respectfully submitted,



L. Joan MacAlpine

Department of Family and Community Services
P.O. Box 6000, Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Office of the Deputy Minister

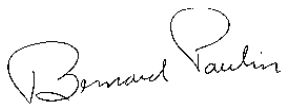
The Honourable L. Joan MacAlpine
Minister of Family and Community Services
Province of New Brunswick

Dear Minister:

I have the honour to submit, for your consideration, the Annual Report of the Department of Family and Community Services for the year 2001-2002.

This report contains detailed information about the programs and activities undertaken by the department during this period.

Respectfully submitted,



Bernard Paulin

'Client self-sufficiency'

Ministère des Services familiaux et communautaires
C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Cabinet de la ministre

L'honorable Marilyn Trenholm Counsell
Lieutenante-gouverneure de la
Province du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenante-gouverneure,

J'ai le privilège de porter à l'attention de Votre Honneur et de l'Assemblée législative le rapport annuel du ministère des Services familiaux et communautaires pour l'année financière 2001-2002.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'expression de mes sentiments respectueux.



L. Joan MacAlpine

Ministère des Services familiaux et communautaires
C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Cabinet du sous-ministre

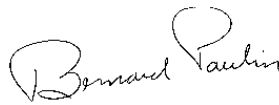
L'honorable L. Joan MacAlpine
Ministre des Services familiaux et communautaires
Province du Nouveau-Brunswick

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport annuel du ministère des Services familiaux et communautaires pour l'année 2001-2002.

Vous y trouverez de nombreux renseignements sur les activités et les programmes du ministère au cours de cette période.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Bernard Paulin

'L'autosuffisance du client'

TABLE OF CONTENTS

Introduction	1
Strategic Plan	3
Organizational Chart	6
Legislation	7
Points of Service	8

Core Business Area: Self-Reliance

Community Involvement Program	9
Home Orientation Management Program	9
Transitional Assistance Program	9
Interim Assistance Program	10
Case Management Services for Income Support Clients	11
Career Development Options for Income Support Clients	11
Youth Services	11
• Youth Policy	12
• Youth Services Partnership	12
Lasting Gifts	12
Support Services to Education	12
Early Childhood Initiatives Program	13
Day Care Assistance Program	13
NB Early Childhood Development Agenda	14
• Prenatal Benefit Program	14
• Enhanced Child Day Care Services	14
• Early Language Pilot Program for Preschool Children	15
• Infant-Parent Attachment Pilot	15
• Enhancements to Early Childhood Initiatives Program	16
• Child Witnesses of Family Violence	16
• Community Capacity Building for Children and Families	16

Core Business Area: Improved Quality of Life

Public Housing Program	18
Rural and Native Rental Housing Program	18
Non-Profit Social Housing Program	18
Rent Supplement Program	19
Community Initiatives	19
Federal/ Provincial Repair Program	19
Rental and Rooming House Program	20
Rental Conversion Program	20
Shelter Enhancement Program	20
Home Completion Program	21
Homeowner Assistance Program	21
Rural and Native Homeowner Program	21
Community Based Services for Children with Special Needs	21
Health Services	22
Post Adoption Services	22

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Plan Stratégiques	3
Organigramme	6
Cadre législative	7
Points de service	8

Secteur d'activité principal: L'autonomie

Programme de Participation communautaire	9
Programme d'orientation et de gestion du logement	9
Programme d'assistance transitoire	9
Programme d'aide temporaire	10
Service de gestion de cas	11
Possibilités de développement	11
Services aux jeunes	11
• Politique axée sur la jeunesse	12
• Partenariat pour la prestation de services aux jeunes	12
Cadeaux durables	12
Services de soutien à l'éducation	12
Initiatives pour la petite enfance	13
Programmes d'aide pour les services de garderie	13
Plan d'action pour le développement de la petite enfance du Nouveau Brunswick	14
• Programme de prestation prénatale	14
• Services de garderie améliorés	14
• Programme de développement du langage pour les enfants d'âge préscolaire	15
• Programme pilote de liens affectifs entre parents et nourrissons	15
• Améliorations des Initiatives pour la petite enfance	16
• Programme pour enfants témoins de violence familiale	16
• Renforcement des capacités communautaires à l'endroit des enfants et des familles	16

Secteur d'activité principal: Une meilleure qualité de vie

Logement public	18
Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones (locataire)	18
Logement social sans but lucratif	18
Supplément du loyer	19
Initiatives communautaires	19
Programme fédéral/ provincial de réparations	19
Logements locatifs et maisons de chambres	20
Programme de conversion des logements locatifs	20
Programme d'amélioration des refuges	20
Programme de prêts pour la finition de l'habitat	21
Programme d'aide à l'accession à la propriété	21
Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones (propriétaire)	21
Services communautaires pour enfants à besoins spéciaux	21

**Core Business Area:
Improved Quality of Life, continued**

Day Care Services Program	23
Nursing Home Services	23
Extended Benefits Program.....	24
Special Needs Benefits.....	24
Family & Community Volunteer Awards.....	24
Long Term Care Services	25
Home Support Services.....	25
Residential Services	26
• Special Care Homes	26
• Community Residence	26
Day Activities for Adults	26
Day Activities for Seniors.....	27

**Core Business Area:
Protection for Those who Need it**

Emergency Repair.....	28
Community Volunteer Action Program (CVA)	28
Family Support Order Service	28
Access and Assessment.....	29
Transition House Funding.....	29
Adoption & Subsidized Adoption	30
Special Adoption Project	30
Children's Residential Services	30
Child Protection	31
Children in Care.....	31
Community Agency Support.....	32
Youth Treatment Program.....	32
Senior Services.....	32
Adult Protection.....	33
Family Violence Initiatives.....	33
After Hours Emergency Social Services	33

**Core Business Area:
Corporate Management**

Policy and Federal/ Provincial Relations	35
Planning, Research and Evaluation	36
Communications	37
Finance and Administration.....	37
Information Technology Services	38
Human Resources	39
Operational Support Services.....	41
Program Development and Monitoring.....	41
Dental Advisory Board	42
Medical Advisory Board.....	43
Property Management.....	43
Regional Family Income Security Appeal Boards	43

Table (In Appendix)	45
----------------------------------	-----------

**Secteur d'activité principal:
Une meilleure qualité de vie, continue**

Services d'assistance médicale.....	22
Services de post adoption	22
Services de garderie.....	23
Services de foyer de soins	23
Programmes de prestations prolongées.....	24
Prestations spéciales	24
Prix de bénévolat pour les familles et les communautés... ..	24
Services de soins de longue durée	25
Services de soutien à domicile.....	25
Services résidentiels	26
• Foyers de soins spéciaux	26
• Résidences communautaires.....	26
Activités de jour pour adultes.....	26
Activités de jour pour personnes âgées.....	27

**Secteur d'activité principal:
Une protection pour ceux qui en ont besoin.**

Réparations d'urgence	28
Programme Action communautaire bénévole (ACB).....	28
Services des ordonnances de soutien familial	28
Accès et évaluation.....	29
Financement des maisons de transitions	29
Adoption et adoption subventionnée	30
Campagne de sensibilisation du public à l'adoption.....	30
Services résidentiels pour enfants	30
Protection de l'enfance	31
Enfants pris en charge	31
Soutien aux agences communautaires	32
Programme de traitement pour les jeunes.....	32
Services aux personnes âgées.....	32
Protection des adultes.....	33
Initiatives la contre violence familial.....	33
Le service de permanence centralise	33

**Secteur d'activité principal:
Gestion ministériel**

Direction de la politique et des relations fédérales-provinciales.....	35
Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation	36
Direction des communications	37
Direction des finances et de l'administration.....	37
Direction du service des ressources en technologie de l'information	38
Direction des ressources humaines.....	39
Direction du soutien des opérations.....	41
Division de l'élaboration et de la surveillance des programmes	41
Commission consultatif sur les services dentaires.....	42
Commission consultative médicale	43
Gestion des propriétés	43
Commissions d'appel régionales sur la sécurité du revenu familial.....	43

Table (en annexe)	45
--------------------------------	-----------

Introduction

2001-02 was a year of significant change for the Department of Family and Community as we moved forward in implementing the mandate of this new department. Early in the fiscal year, a new Mission, Values Statements and Vision were approved.

The Mission 'Self-reliance, an improved quality of life and protection for those who need it' incorporates our theme of encouraging our clients to work towards self-reliance whenever possible. It recognizes that self-reliance is not an option for many of our clients so we have a mission to help them improve their quality of life, either by providing services ourselves or helping them to access services from other departments, community agencies or private service providers. Finally, it emphasizes our mandate to protect the most vulnerable in our society.

Our Values Statements reflect the way we will conduct ourselves as we serve our clients and work together. They emphasize respect for each other and for those we serve as well as our professionalism, innovativeness and team spirit.

Our Vision is to provide integrated, comprehensive service to our clients using an individualized case management approach. We will be sharing information when needed to ensure that our clients get comprehensive services. We will be working together to create realistic, co-ordinated case plans for shared clients. And, we will be able to draw from the resources and expertise of the whole department to better serve our clients and to optimize our resources.

In July, 2001 the department began the implementation of a new structure designed to support our mission and vision. A new Central Office divisional structure based on function rather than historical program divisions was fully implemented by the end of the fiscal year. Work commenced on the development of a complementary regional structure, with regional directors being appointed by year-end. The regional map was redrawn to harmonize regional boundaries.

Introduction

L'année 2001-2002 a été marquée par des changements importants au ministère des Services familiaux et communautaires, tandis que nous poursuivions la mise en œuvre du mandat de cette nouvelle organisation. Au début de l'année financière, une mission, des énoncés des valeurs et une vision nouvellement établis ont été approuvés.

La mission, qui est « Autonomie, meilleure qualité de vie et protection pour ceux qui en ont besoin », reflète notre volonté d'encourager les clients à devenir autonomes dans la plus grande mesure du possible. La mission reconnaît que bon nombre de nos clients n'y parviendront jamais, de sorte que nous avons la mission de les aider à améliorer leur qualité de vie, soit en leur fournissant des services nous-mêmes, soit en les aidant à avoir accès à des services offerts par d'autres ministères, des organismes communautaires ou des fournisseurs de services privés. Enfin, la mission souligne notre mandat de protéger les personnes les plus vulnérables de la société.

Les énoncés de nos valeurs traduisent la manière dont nous devrions nous comporter lorsque nous fournissons des services à nos clients et que nous travaillons ensemble. Ils mettent l'accent sur le respect de nos collègues et des gens que nous servons, ainsi que sur notre professionnalisme, notre capacité d'innover et notre esprit d'équipe.

Notre vision consiste à offrir des services intégrés et complets à nos clients à l'aide d'une approche de gestion de cas individualisée. Nous partagerons de l'information au besoin pour veiller à ce que nos clients obtiennent des services complets. Nous nous efforcerons de créer des plans d'intervention réalistes et coordonnés pour les clients communs. Nous pourrions en outre puiser dans les ressources et faire appel au savoir-faire de l'ensemble du ministère pour mieux servir nos clients et optimiser nos ressources.

En juillet 2001, le ministère a entamé la mise en œuvre d'une nouvelle structure visant à soutenir notre mission et notre vision. Une nouvelle structure divisionnaire au bureau central, fondée sur les fonctions plutôt que sur les divisions de programme, comme c'était le cas auparavant, était pleinement en œuvre à la fin de l'année financière. L'élaboration d'une structure régionale complémentaire a été entreprise, et, en fin d'année, les directeurs régionaux avaient été nommés. La carte régionale a été redessinée pour harmoniser les limites régionales.

The year saw forward movement on the federal/provincial front. The department entered into negotiations with the federal government regarding the Province's participation in the new national housing program. In addition, the first year of the Early Childhood Development agreement was implemented with the development and delivery of seven new initiatives designed to enhance children's readiness for school.

At year end, an exciting new adoption project was launched to increase public awareness and to recruit adoptive families for older, special needs children and sibling groups in care of the Minister. The New Brunswick Adoption Foundation was created to raise adoption awareness and to provide a means for the private sector, community groups and individuals to donate services and funds to support a public awareness campaign.

Finally, the department was pleased to see the continued decline in the social assistance caseload to an average monthly caseload of 27,606 comprised of approximately 51,000 men, women and children. This is the lowest caseload in nearly 30 years, reflecting the success of the department in providing opportunities to clients to improve their personal situations and become self-reliant.

Durant l'année, on a assisté à des progrès sur le front fédéral-provincial. Le ministère a entamé des négociations avec le gouvernement fédéral concernant la participation de la province à un nouveau programme national de l'habitation. De plus, la première année de l'entente sur le développement de la petite enfance est entrée en vigueur; à cet égard, sept nouvelles initiatives visant à améliorer la maturité scolaire des enfants ont été élaborées et adoptées.

En fin d'année, un nouveau projet d'adoption emballant a été lancé pour accroître la sensibilisation du public et recruter des familles adoptives pour les enfants plus âgés, les enfants ayant des besoins spéciaux et les fratries dont le ministre a la charge. La Fondation du Nouveau-Brunswick pour l'adoption a été créée pour accroître la sensibilisation à l'adoption et fournir un moyen par lequel le secteur privé, les groupes communautaires et les particuliers peuvent donner des services et des fonds à l'appui de la campagne de sensibilisation publique.

Enfin, le ministère est satisfait de constater que le nombre de bénéficiaires d'aide sociale continue de baisser, la moyenne mensuelle étant de 27 606 cas comprenant environ 51 000 hommes, femmes et enfants. Il s'agit du nombre de cas le plus bas en près de 30 ans, ce qui témoigne du succès du ministère pour ce qui est d'offrir aux clients des possibilités qui leur permettent d'améliorer leur situation personnelle et de devenir plus autonomes.

Strategic Plan

Mission

Self-reliance, an improved quality of life, and protection for those who need it.

Values

The People We Serve

- We serve our clients equitably, respectfully and in a caring way.
- We recognize and build on people's strengths.
- We value initiative and individual responsibility.
- We provide excellent service.

Our Employees

- We value each other and take pride in the work that we do.
- We are responsible and accountable for our work.
- We act in an ethical, honest and professional manner.
- We learn from each other and the people we serve.

How We Work

- We promote and develop effective partnerships.
- We place a high value on flexibility and teamwork.
- Our organizational structure promotes a collaborative approach to service delivery.
- We make decisions that are fair and equitable.
- We communicate in a constructive, open and supportive manner.
- We foster creativity, innovation and continuous improvement.

Vision

Client Focused and Integrated Service Delivery

The Department of Family and Community Services is a client focused organization. We are known as a Department that truly cares about people and their issues. Clients are treated with respect, fairness and empathy. The Department always applies a client perspective before taking action, asking 'How is what I am about to do going to help my clients?'

Clients are encouraged and supported to be more self-reliant, recognizing that many of our clients will never achieve total independence. For these clients, the aim will be to ensure their safety and to help them improve their quality of life. We build on our clients' strengths and they are full partners in finding solutions to their issues.

Plan Stratégique

Mission

L'autonomie, une meilleure qualité de vie et une protection pour ceux qui en ont besoin.

Valeurs

Notre Clientèle

- Nous offrons un service équitable, courtois et attentionné.
- Nous reconnaissons les forces des gens et cherchons à les exploiter.
- Nous valorisons l'initiative et la responsabilité individuelle. Nous offrons un excellent service.

Les Employés

- Nous valorisons nos collègues et sommes fiers du travail à accomplir.
- Nous sommes responsables et fiables.
- Nous agissons de façon honnête, professionnelle et conforme à l'éthique.
- Nous apprenons des autres et de notre clientèle.

Méthode de travail

- Nous contribuons à promouvoir et à former des partenariats efficaces.
- Nous accordons une importance particulière à la souplesse et au travail d'équipe.
- La structure de notre organisation promouvoit une prestation de service collaborative.
- Nous prenons des décisions justes et équitables.
- Nous assurons une communication constructive et ouverte en offrant un soutien.
- Nous encourageons la créativité, l'innovation et l'amélioration continue.

Vision

Prestation de services intégrée et axée sur les clients

Le ministère des Services familiaux et communautaires est une organisation axée sur les clients. Nous sommes connus comme un ministère qui se soucie vraiment des gens et de leurs problèmes. Les clients sont traités avec respect, équité et empathie. Le ministère cherche également à tenir compte des clients avant de prendre des mesures en se demandant 'Comment la mesure que je vais prendre va-t-elle aider mes clients?'

Pour ces clients, nous chercherons à assurer leur sécurité et à les aider à améliorer leur qualité de vie. Nous misons sur les points forts de nos clients et ces derniers sont des partenaires à part entière dans la recherche de solutions à leurs problèmes.

Our services are client-centered, that is, they focus on the security, development and growth of the individual, the family and the community. They are individualized, that is, clients receive only the benefits and services required to meet their unique needs. Clients are not expected to 'fit' programs, programs and services are designed to address client needs.

The Department of Family and Community Services delivers integrated, comprehensive and individualized case management services to clients. The department has a common understanding of the case management process. Case management begins when the client first contacts the department but not every client has a case plan. Some require access to specific services or benefits (such as a day care subsidy or housing repair loan) but do not require full case plans. Other clients have more complex circumstances and require a number of departmental services and thus a comprehensive case plan

Case planning begins with a comprehensive assessment of client needs. Case plans build on the strengths of clients and are mutually agreed upon with the case management team and the client. We employ an interdisciplinary approach to building case plans (intervention plans). Departmental staff works in teams with clients to implement case plans, but these teams are not necessarily permanent. The lead role in implementing case plans may move amongst team members, depending on the needs of the client and the skills of the individual team members. Information about clients is shared but client privacy is respected. The department offers a varied menu of benefits and services that may be accessed by staff as required to meet the needs of clients.

Government is no longer the exclusive provider of services for our clients. FCS staff has strong ties with partners in their communities and other departments. Partnerships with community agencies, service providers and other departments is collaborative and co-ordinated. We recognize that communities know best their own needs and must take a more active role in decisions affecting their lives. We are leaders in supporting our communities to build capacity to help their citizens.

Service delivery is supported by state-of-the-art technology that allows for informed decision-making and sharing of information on common clients. Administrative procedures and policies are consistent province wide in every office. Programs and policies are consistent and complementary.

Nous encourageons et nous appuyons les clients afin de rendre plus autosuffisants, conscients du fait que bon nombre d'entre eux ne deviendront jamais tout à fait. Nos services sont axés sur les clients, c'est-à-dire qu'ils mettent l'accent sur la sécurité, le développement et l'épanouissement de la personne, de la famille et de la collectivité. Il s'agit de services personnalisés, c'est-à-dire que les clients bénéficient seulement des avantages et des services dont ils ont besoin pour répondre à leurs besoins particuliers. Nous ne demandons pas aux clients de 's'adapter' aux programmes; les programmes et les services sont plutôt conçus pour répondre à leurs besoins.

Le ministère des Services familiaux et communautaires fournit des services de gestion de cas intégrés, complets et personnalisés à la clientèle. Il a une définition commune du mode de gestion de cas. La gestion de cas commence dès le premier contact avec le ministère, mais chaque client n'a pas un plan de gestion de cas. Parfois, les clients doivent accéder à des services ou à des prestations spécifiques (comme l'aide pour les services de garderie ou un prêt pour les réparations domiciliaires), mais ils n'ont pas besoin d'un plan de gestion de cas complet. D'autres clients ont des circonstances plus complexes et requièrent certains services du ministère et, de ce fait, d'un plan de gestion de cas global.

La planification de cas commence par une évaluation complète des besoins du client. Le plan de gestion de cas, qui mise sur les points forts du client, est convenu entre l'équipe de gestion de cas et le client. Nous appliquons une approche interdisciplinaire pour l'établissement des plans de gestion de cas (plans d'intervention). Le personnel du ministère travaille dans le cadre d'équipes en collaboration avec les clients pour implanter les plans de gestion de cas. Cependant, ces équipes ne sont pas nécessairement permanentes. La responsabilité de l'implantation peut passer d'un membre à l'autre, selon les besoins du client et les compétences de chaque membre de l'équipe. Les renseignements au sujet des clients sont partagés, mais la protection des renseignements personnels est respectée. Le ministère offre un menu varié de prestations et de services auxquels peut accéder le personnel, s'il y a lieu, pour répondre aux besoins des clients.

Le gouvernement n'est plus le seul et unique fournisseur de services à nos clients. Le personnel des SFC a créé des liens solides avec les partenaires dans sa collectivité et les autres ministères. Les partenariats avec les organismes communautaires, les fournisseurs de services et les autres ministères sont axés sur la collaboration et la coordination. Nous reconnaissons que ce sont les communautés qui connaissent leurs besoins d'avantage et que ceux-ci doivent prendre une part plus active au niveau des décisions affectant leur vie quotidienne.

Nous sommes les leaders dans le domaine du support communautaire car nous aidons aux communautés à bâtir leur propre capacité d'aider leurs citoyens. La prestation des services est appuyée par une technologie de pointe qui permet de prendre des décisions éclairées et de partager les renseignements sur les clients communs. Les modalités et les directives administratives sont uniformes dans chaque bureau de la province. Les programmes et les politiques sont uniformes et complémentaires.

Caring professional staff

The Department of Family and Community Services is known as the best department in which to work. Employees are leaders in their fields and are highly professional. Every employee is valued for the role he or she plays in serving our clients. We work in a climate of trust and all managers communicate openly and frequently with employees.

We have a team-based style of management that provides us with opportunities to affect change within the organization. The leadership of the Department is strengthened by the participation of employees at all levels in the decision-making process. We have the authority, responsibility and support needed to do our jobs well. The organization values team success over individual success but recognizes individual contributions. We are expected to work with others, within the organization as well as with government, business and community partners.

We strive to solve problems creatively and to be innovative in our approach. We have confidence that our ideas are listened to. Job functions are well-defined and we are not duplicating efforts. Our skills are used to their best advantage.

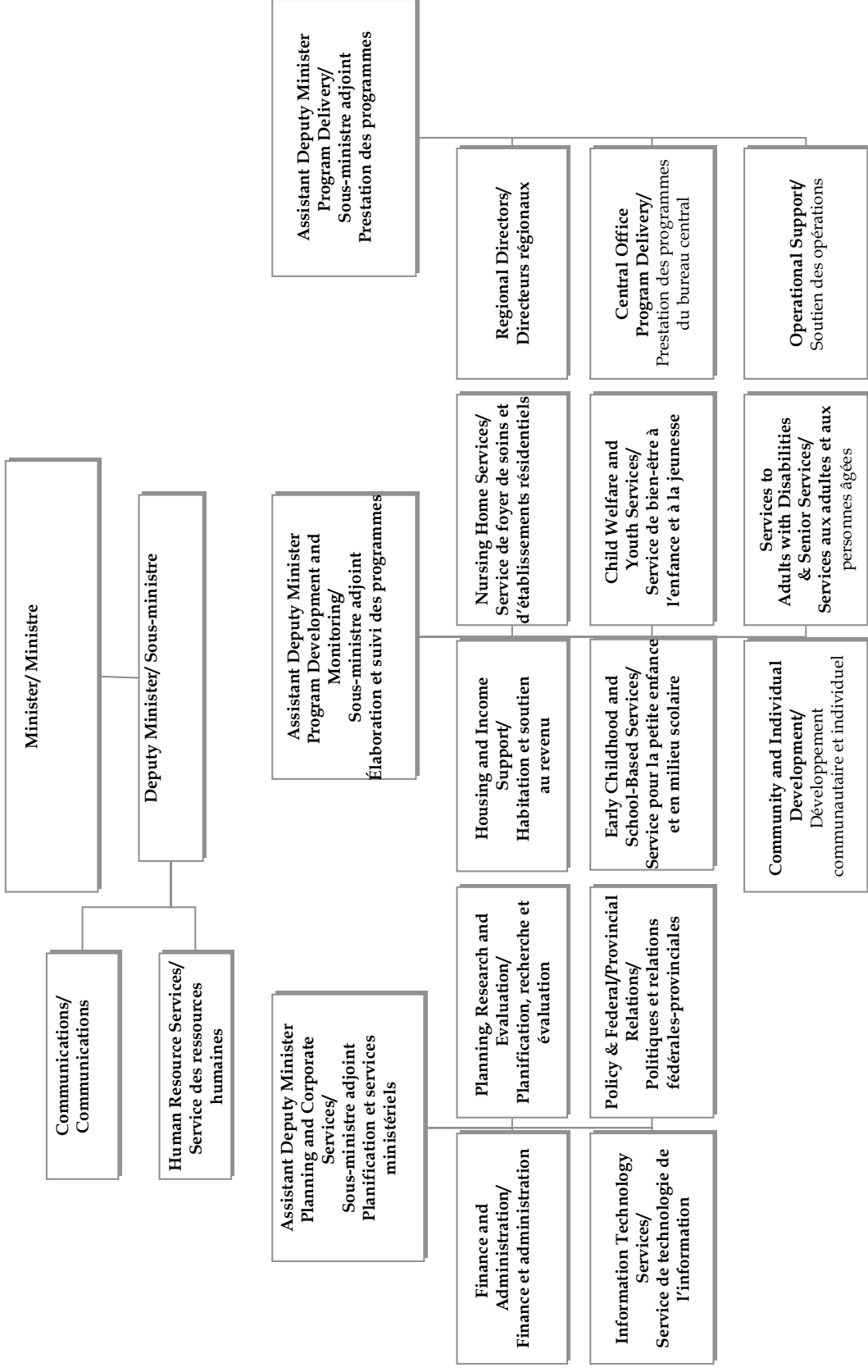
Compassion du personnel professionnel

Le ministère des Services familiaux et communautaires est connu comme le meilleur ministère où travailler. Les employées et les employés sont des chefs de file dans leur domaine et sont très professionnels. Chacun est valorisé pour son rôle dans la prestation de services à la clientèle. Nous travaillons dans un climat de confiance où tous les gestionnaires communiquent ouvertement et souvent avec les membres du personnel.

Notre style de gestion axé sur les équipes nous offre des possibilités de provoquer un changement au sein de l'organisation. Le leadership du ministère est renforcé par la participation du personnel à tous les paliers au processus de prise de décision. Nous avons le pouvoir, la responsabilité et le soutien nécessaires pour bien nous acquitter de nos fonctions. L'organisation valorise le succès des équipes plutôt que du succès individuel, mais elle reconnaît les contributions personnelles. Nous sommes exigés de travailler avec les autres au sein de l'organisation de même qu'avec nos partenaires au gouvernement, dans le milieu d'affaires et la collectivité.

Nous cherchons à montrer de la créativité et de l'innovation dans notre approche de résolution des problèmes. Nous avons l'assurance que nos idées ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd. Nos fonctions sont bien définies et que nous ne dédoublons pas nos efforts. Nous tirons le plus d'avantages possibles de nos compétences

Family and Community Services Services familiaux et communautaires



Legislation

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Family and Community Services and administered by the Department of Family and Community Services

- Change of Name Act (paragraphs 5(1)(b) and 2(b))
- Charitable Donation of Food
- Education (section 19)
- Employment Standards (subsection 44.02(6))
- Family Income Security
- Family Services (except Part VII)
- Health Services
- Hospital (section 21)
- Intercountry Adoption
- Nursing Homes
- Reciprocal Enforcement of Maintenance Orders (section 10)
- Vocational Rehabilitation of Disabled Persons

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Family and Community Services and administered by a board, commission or other body

- Family Services (Part VII) - Department of Justice
- Fishermen's Disaster Fund (except functions of Minister of Finance) - Fishermen's Disaster Fund Committee
- Jordan Memorial Home* - Board of Directors
- New Brunswick Housing - New Brunswick Housing Corporation

**subject to repeal by An Act to Repeal An Act to Establish "The Jordan Memorial Sanitarium" and the Jordan Memorial Home Act, 1997-98*

Législation

Lois relevant de la compétence du Ministre des services familiaux et communautaires et mises en application par le ministère des services familiaux et communautaires

- Changement de nom (les alinéas 5(1)(b) et (2)(b))
- Dons de nourriture par bienfaisance
- Éducation (l'article 19)
- Normes d'emploi (le paragraphe 44.02(6))
- Sécurité du revenu familial
- Services à la famille (sauf la Partie VII)
- Services d'assistance médicale (section 10)
- Hospitalière (l'article 21)
- Adoption internationale
- Foyers des soins
- Exécution réciproque des ordonnances d'entretien (l'article 10)
- Réadaptation professionnelle des personnes handicapées

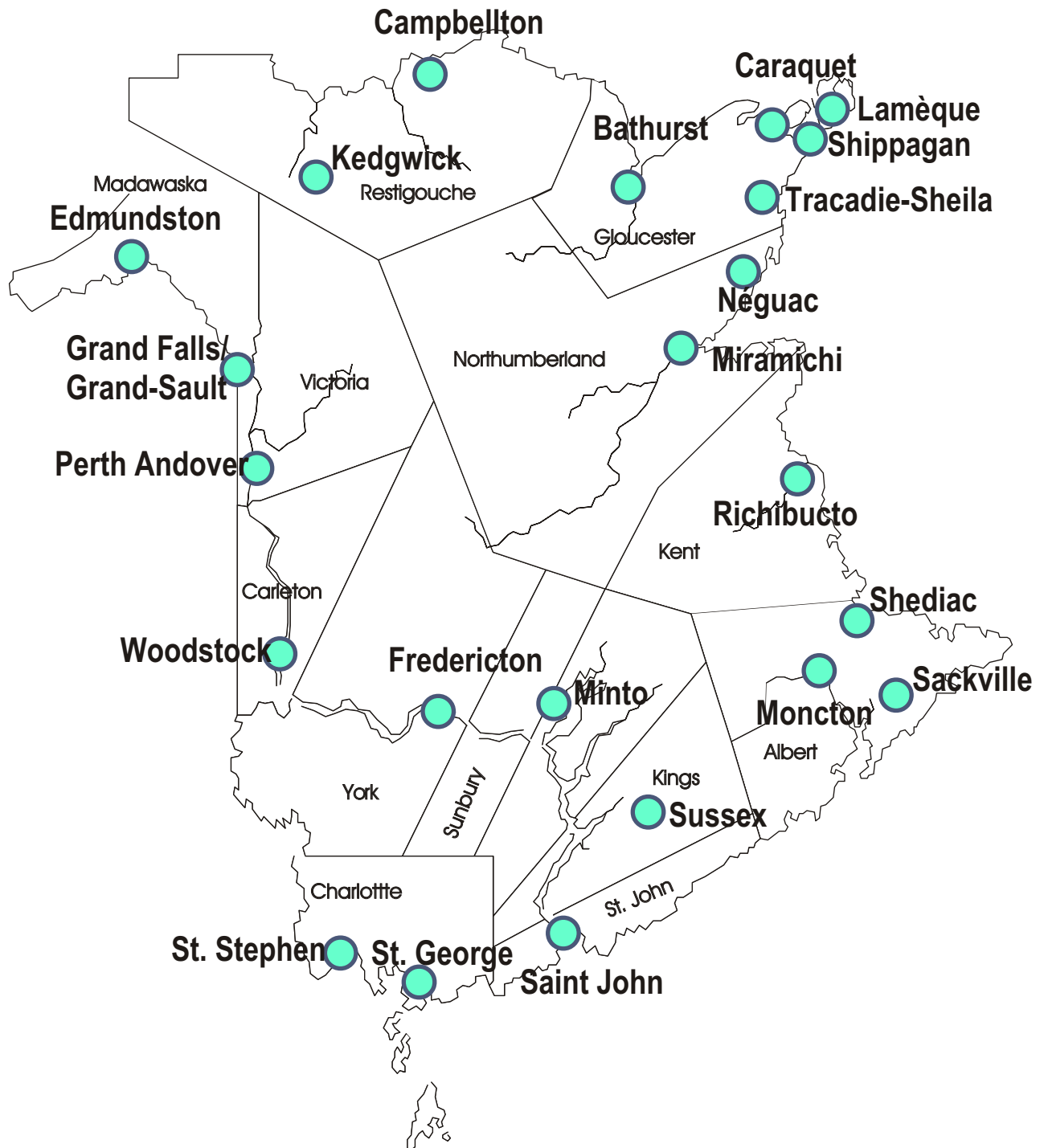
Lois relevant de la compétence du Ministère des services familiaux et communautaires et mises en application par un conseil, une commission ou autre

- Services à la famille (Part VII) - Ministère de la Justice
- Fishermen's Disaster Fund (sauf les responsabilités du ministre des Finances) - Fishermen's Disaster Fund Committee
- Foyer Jordan Memorial* - Conseil d'administration
- L'Habitation au Nouveau-Brunswick - Société d'habitation du Nouveau-Brunswick

**sera abrogé par la Loi abrogeant la loi intitulée An Act to Establish "The Jordan Memorial Sanitarium" et la Loi sur le Foyer Jordan Memorial, 1997-98*

FCS
Points of Service

Points de service
SFC



Core Business Area: Self-Reliance

Community Involvement Program

This program provides support for the establishment of tenant associations in Public Housing Communities. Community Involvement Coordinators work with the associations to guide and support tenants on how to access resources to enable them to help themselves, and provide social and educational activities to youth and families within the housing community. There are 18 tenants associations across the province. Valuable partnerships are created with other community agencies such as the RCMP, the YMCA, the Boys and Girls Club, and municipal governments.

In 2001-02 a primary activity was the continued operation of Community Centres, situated within housing communities. These centres were administered by community members, offering a meeting place for community residents. Many worthwhile initiatives continued as a result of this program, including community gardening, community kitchens, and operation of Community Access sites.

Home Orientation Management Program

A series of personal development workshops designed to promote individual responsibility are conducted for social housing recipients. Understanding a lease, how to care for a new unit, money management, cooking and sewing courses, and CPR and First Aid Training are subjects covered in the workshops. This program is cost-shared with the federal government under the Social Housing Devolution Agreement.

Transitional Assistance Program

This program is intended to provide financial assistance to person and families who have potential to become self-sufficient once certain barriers to employment are addressed.

The average monthly caseload for the 2001-2002 fiscal year was 20,063.

Secteur d'activité principal: L'autonomie

Programme de participation communautaire

Ce programme aide à établir des associations de locataires dans les ensembles de logements subventionnés. Les coordonnateurs de la participation communautaire travaillent avec les associations de locataires pour aider ces derniers à accéder aux ressources qui leurs permettront d'être autonomes, et pour organiser des activités sociales et éducatives à l'intention des jeunes et des familles résidant dans les ensembles domiciliaires. Il y a 18 associations de locataires dans la province. Des partenariats utiles sont créés avec d'autres organismes communautaires, comme la GRC, le YMCA, les clubs garçons et filles et les gouvernements municipaux.

Une des activités principales au cours de l'année 2001-2002 a été l'exploitation continue des centres communautaires situés dans les ensembles domiciliaires. Ces centres, qui offrent un lieu de rencontre pour les résidents, sont gérés par des membres de la collectivité. De nombreux projets utiles ont été poursuivis dans le cadre de ce programme, notamment le jardinage communautaire, les cuisines collectives et l'exploitation de sites d'Accès communautaire.

Programme d'orientation et de gestion du logement

Une série d'ateliers de développement personnel, destinés à promouvoir la responsabilisation sont offerts aux bénéficiaires de logements sociaux pour traiter de sujets comme le bail, l'entretien d'un nouveau logement et la gestion des finances. Divers cours sont offerts, comme des cours de cuisine et de couture, ainsi que des cours de RCR et de formation en premiers soins. Le coût de ce programme est partagé avec le gouvernement fédéral dans le cadre de l'entente de transfert des responsabilités en matière de logement social.

Programme d'assistance transitoire

Ce programme assure une aide financière aux personnes et aux familles aptes à devenir autosuffisantes une fois certains des obstacles à l'emploi surmontés.

Le nombre moyen de cas traités au cours de l'année 2001-2002 s'est élevé à 20 063 par mois.

Region/ Région	Average Monthly Caseload/ Nombre mensuel moyen de dossiers		Average Monthly Number of Recipients/ Nombre mensuel moyen de bénéficiaires	
	00-01	01-02	00-01	01-02
Southeast/ Sud-Est	3,960	3,751	8,060	7,511
Southwest/ Sud-Ouest	5,485	5,227	11,946	11,296
Central/ Centrale	3,029	2,935	6,862	6,588
Northwest/ Nord-Ouest	1,267	1,229	2,572	2,487
Northeast/ Nord-Est	3,107	2,937	6,597	6,112
Miramichi/ Miramichi	1,668	1,520	3,681	3,245
Acadian Peninsula/ Péninsule acadienne	2,672	2,464	5,343	4,812
Central Office/Bureau central	1	0	1	1
Provincial total/Total provincial	21,189	20,063	45,062	42,052

Interim Assistance Program

This program is intended to provide financial assistance to persons and families who are in need, yet are expected to attain self-sufficiency in a relatively short period of time. Benefits and services to these clients are generally temporary in nature.

The average monthly caseload for the 2001-2002 fiscal year was 1,693.

Programme d'aide temporaire

Ce programme vise à fournir une aide financière aux personnes et aux familles dans le besoin qui peuvent redevenir autonomes dans un laps de temps relativement court. Les prestations et les services fournis sont généralement temporaires.

Le nombre moyen de cas traités au cours de l'année 2001-2002 s'est élevé à 1693 par mois.

Region/ Région	Average Monthly Caseload/ Nombre mensuel moyen de dossiers		Average Monthly Number of Recipients/ Nombre mensuel moyen de bénéficiaires	
	00-01	01-02	00-01	01-02
Southeast/ Sud-Est	341	313	382	351
Southwest/ Sud-Ouest	645	673	760	781
Central/ Centrale	264	228	338	282
Northwest/ Nord-Ouest	70	74	85	87
Northeast/ Nord-Est	242	195	288	236
Miramichi/ Miramichi	100	103	121	126
Acadian Peninsula/ Péninsule acadienne	132	107	156	123
Central Office/Bureau central	0	0	0	0
Provincial total/Total provincial	1,794	1,693	2,130	1,986

Case Management Services for Income Support Clients

Case Management services are provided to all individuals receiving income support. Individuals with potential to become self-sufficient receive career development case management services, focusing on the development, implementation, coordination and follow-up of interventions designed to help individuals in becoming self-sufficient.

In 2001-02 approximately 97% of clients working towards self-reliance received career development case management services.

Career Development Options for Income Support Clients

Income support clients with potential to become self-sufficient are provided career development services to increase their employability for long-term sustainable employment. Some of the interventions provided are life skills development, academic upgrading, goal setting, job search clubs, training opportunities and employment exposure. Clients also have access for funding to cover expenses related to career development interventions.

In 2001-02 the responsibility for delivering interventions funded under the Labour Market Development Agreement were transferred to the Department of Training and Employment Development. Provision of interventions required to prepare clients for employment were retained by the department. Social assistance clients participated in more than 10,200 interventions.

Youth Services

Youth Services provides assessment services, personal and career counselling as well as training and employment development services to young people 15-24 years of age who are social assistance recipients or their dependents. A variety of interventions targeting the unique needs of youth are available throughout New Brunswick. These programs and services are designed to assist youth with multiple barriers. Interdepartmental collaboration to identify local solutions to complex youth needs is supported.

During this fiscal, 4782 of these type services were provided to youth aged 15-24.

Service de gestion de cas pour les personnes qui reçoivent de l'aide au revenu

Les services de gestion de cas sont offerts à toutes les personnes qui reçoivent de l'aide au revenu. Les personnes capables de devenir autosuffisantes bénéficient de services axés sur le développement de la carrière. La gestion de cas met alors l'accent sur l'élaboration, la mise en oeuvre, la coordination et le suivi des interventions qui ont pour but d'aider la personne à devenir autosuffisante.

En 2001-2002, environ 97 % des clients qui visaient à devenir autosuffisants ont reçu des services de gestion de cas axés sur le développement de la carrière.

Possibilités de développement de la carrière pour les personnes qui reçoivent de l'aide au revenu

Les clients de l'aide au revenu qui ont la possibilité de devenir autosuffisants bénéficient de services d'orientation de la carrière afin d'accroître leur aptitude au travail en vue de l'obtention d'un emploi durable. Les programmes d'intervention mettent entre autres l'accent sur le développement des talents personnels, les cours de recyclage, l'établissement des objectifs, les cercles de recherche d'emploi, les possibilités de formation et les stages pratiques. Les clients ont aussi la possibilité d'obtenir de l'aide financière pour payer les dépenses liées aux activités de développement de la carrière.

En 2001-2002, la responsabilité de la prestation des services d'intervention offerts dans le cadre de l'Entente Canada — Nouveau-Brunswick sur le développement du marché du travail a été transférée au ministère de la Formation et du Développement de l'emploi. Le ministère a conservé la responsabilité de la prestation des services d'intervention nécessaires pour préparer les clients en vue de l'emploi. Les clients de l'aide sociale ont participé à plus de 10 200 activités d'intervention.

Services aux jeunes

Les Services aux jeunes offrent de l'aide aux personnes âgées de 15 à 24 ans qui sont des clients de l'aide sociale ou des personnes à charge de clients de l'aide sociale et qui ont besoin d'une évaluation, de counseling personnel et d'orientation professionnelle, ainsi que de services de développement de l'emploi. Divers programmes d'intervention axés sur les besoins particuliers des jeunes sont offerts partout au Nouveau-Brunswick. Ces programmes et services sont destinés à aider les jeunes à surmonter multiples obstacles auxquels ils sont confrontés. Ce programme favorise la collaboration interministérielle afin d'isoler des solutions possibles à l'échelle locale et de répondre aux besoins complexes de la jeunesse.

Au cours de la présente année financière, 4782 services de ce genre ont été fournis à des jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Youth Policy

The Youth Policy is intended to support and encourage youth aged 16-20 who are receiving income assistance and living outside the parental home in obtaining their high school diploma and/or in acquiring additional education or training. Through the case management process, they receive counseling and career advice essential in order for them to stay in or return to school. In 2001-2002, there was an average of 470 active cases.

Youth Services Partnership

The Youth Services Partnership is a collaborative network that facilitates effective and efficient delivery of programs and services for youth at the provincial and local level. The partnership supports the development of a culture among community members to identify needs, available resources and innovative approaches to service delivery. The objective is to ensure that services are comprehensive, responsive and flexible to the needs of youth. Family and Community Services is the provincial lead for the Youth Services Partnership. Approximately 160 individuals representing a variety of government departments and youth serving agencies are involved with the partnership at the provincial and local level.

Lasting Gifts

Lasting Gifts is a series of workshops aimed at assisting parents to be more active and effective supporters of their teen's career development. By participating in these workshops, parents in receipt of social assistance have the opportunity to learn about the challenges that lie ahead.

The workshop series was piloted with groups of parents in 7 regions in the 2001-2002 fiscal year. A total of forty-one parents completed the workshop series.

Support Services to Education

Support Services to Education provide social work and psychology services to students, teachers, school administrators and parents in all school districts. The services are aimed at improving the functioning of students and include such services as: screening and assessment; direct intervention to students and families; parent education; consultation to teachers, families, schools; presentations, workshops with teachers, school staff, families; and linkages/referrals with other agencies and service providers.

In fiscal 2001-2002, there were 1,141 requests for social work and psychology services, with an average monthly active caseload of 893 carried by 40 workers.

Politique axée sur la jeunesse

Ce programme a pour but d'encourager et d'aider les jeunes de 16 à 20 ans qui reçoivent de l'aide sociale et habitent à l'extérieur du domicile de leurs parents à obtenir un diplôme d'études secondaires ou à acquérir une formation ou une scolarité additionnelle. Grâce au processus de gestion de cas, ils reçoivent du counseling personnel et un service d'orientation de la carrière pour pouvoir rester à l'école ou y retourner. En 2001-2002, il y avait en moyenne 470 dossiers actifs.

Partenariat pour la prestation de services aux jeunes

Ce partenariat est le produit d'un réseau de collaborateurs qui ont pour objectifs de favoriser la prestation efficace des programmes et des services destinés aux jeunes, tant à l'échelle provinciale que locale. Ils encouragent les membres des diverses collectivités à déployer des efforts soutenus pour déterminer les besoins et les ressources disponibles et pour élaborer des méthodes innovatrices de prestation des services. L'objectif visé est de faire en sorte que les services soient complets, adaptés aux besoins des jeunes et flexibles. Le ministère des Services familiaux et communautaires est chargé de diriger le Partenariat pour la prestation de services aux jeunes à l'échelle provinciale. Environ 160 personnes, qui représentent divers ministères gouvernementaux et organismes de services aux jeunes, participent au partenariat tant à l'échelle provinciale que locale.

Cadeaux durables

Ce programme consiste en une série d'ateliers destinés à aider les parents à prendre une part plus active et à soutenir de façon plus efficace l'orientation de la carrière de leur adolescent. En participant à ces ateliers, les parents qui bénéficient de l'aide sociale prennent connaissance des possibilités et des défis à venir.

Au cours de l'année financière 2001-2002, cette série d'ateliers a été offerte à des groupes de parents dans 7 régions. Un total de quarante-et-un parents ont participé à la série d'ateliers.

Services de soutien à l'éducation

Ce programme offre des services en travail social et en psychologie aux élèves, aux enseignants, aux administrateurs scolaires et aux parents de tous les districts scolaires. Les services ont pour but d'améliorer le fonctionnement des élèves et comprend, notamment, les services de dépistage et d'évaluation, l'intervention directe auprès des élèves et des familles, la sensibilisation des parents, la consultation auprès des enseignants, des familles et des administrations scolaires, l'organisation de conférences et d'ateliers avec les enseignants, le personnel scolaire et les familles, et enfin, la création de liaisons et de services de renvois auprès d'autres organismes et dispensateurs de services.

Au cours de l'année financière 2001-2002, 1141 demandes de services en travail social et en psychologie ont été reçues et un nombre moyen de 893 cas par mois a été traité par 40 travailleurs.

Early Childhood Initiatives Program

The Early Childhood Initiatives (ECI) Program is an integrated service delivery system of prevention-focused early childhood services. ECI targets children from prenatal to age five who are at risk due to a congenital or acquired health challenge, developmental factors and/or family interactions factors. ECI combines public health services of the Department of Health & Wellness and social services of the Department of Family and Community Services to help enhance the development of children before they enter the school system.

The department's ECI social services include:

- Seventeen home-based Early Intervention Services which aim to improve childhood outcomes, to enhance the child's school readiness, and to enhance family self-sufficiency. As of March 31, 2002, early intervention programs were providing regular family visits and community liaison to 1855 children in 1640 families.
- Day Care Services which ensure participation of priority children in developmentally- appropriate child care services. As of March 31, 2002 there were 543 occupied integrated daycare spaces across the province serving children in 493 families.
- Early Childhood Social Worker Services which provide child and family support, parent education, community development initiatives and other remedial actions. These supports promote healthy child development, healthy family functioning and positive parenting practices among at-risk clients and their communities.
- Home Economics Services which assist ECI families improve family development and resource management skills such as money, housing, food, clothing and time Support services to communities are also offered.

Day Care Assistance Program

The Day Care Assistance Program is designed to help New Brunswick families get the best possible child care for their children. This program offers parents or guardians financial assistance to help them access an appropriate day care facility. If parents or guardians can not access a day care facility, because they may work evenings, nights or weekends or because there is no licensed daycare centers in their community, they can access private child care through the Alternative Child Care Program.

In 2001-2002 the program provided subsidies for 2,486 children at a cost of \$6.2 million.

Initiatives pour la petite enfance

Le programme Initiatives pour la petite enfance (IPE) est un système intégré de services à la petite enfance axés sur la prévention. Ce programme vise les enfants de 0 à 5 ans qui sont considérés comme enfants à risque en raison de troubles congénitaux ou de maladies acquises, de facteurs développementaux, ou de facteurs familiaux. Le programme regroupe des services de santé publique du ministère de la Santé et du Bien-être et des services sociaux de notre ministère, et vise l'amélioration du développement des enfants avant qu'ils entrent dans le système scolaire.

Les services sociaux du ministère fournis dans le cadre du programme IPE sont les suivants :

- Dix-sept services d'intervention précoce à domicile offerts qui ont pour but d'améliorer l'expérience infantile, d'accroître la préparation de l'enfant en vue de l'école, et d'accroître l'autosuffisance de la famille. Au 31 mars 2002, le personnel affecté au programme effectuait régulièrement des visites à domicile et assurait la liaison avec la collectivité pour 1855 enfants dans 1640 familles.
- Des services de garderie, qui assurent la pleine participation des enfants prioritaires à des services de garderie pertinents sur le plan du développement. Au 31 mars 2002, 543 enfants venant de 493 familles occupaient des places de garderie intégrée dans la province.
- Des services de prévention offerts par des travailleurs sociaux qui fournissent de l'aide aux enfants et aux familles, des programmes d'éducation destinés aux parents, des initiatives de développement communautaire et d'autres mesures correctives. Ces services de soutien favorisent le bon développement de l'enfant et le bon fonctionnement des familles, ainsi que le développement d'aptitudes parentales positives chez les clients à risque et dans leur communauté.
- Des services d'économistes familiaux qui aident les familles clientes du programme IPE à améliorer le fonctionnement familial et à accroître leurs aptitudes en gestion des ressources comme l'argent, le logement, l'alimentation et les vêtements, et en gestion du temps.

Programme d'aide pour les services de garderie

Ce programme a été conçu afin d'aider les familles du Nouveau-Brunswick à obtenir les meilleurs services de gardiennage possibles pour leurs enfants. Ce programme offre aux parents ou aux tuteurs des enfants de l'aide financière afin de les aider à se procurer des services de garderie appropriés. Si les parents ou les tuteurs ne peuvent obtenir des services de garderie, parce qu'ils travaillent les soirs, la nuit ou les fins de semaine ou parce qu'il n'y a aucune garderie agréée dans leur collectivité, ils peuvent obtenir des services de gardiennage privés en ayant recours au Service alternatif de garde d'enfants.

En 2001-2002, le programme a fourni de l'aide financière à 2486 enfants, pour une dépense totale de 6,2 millions de dollars.

NB Early Childhood Development Agenda

The goal of the NB Early Childhood Development Agenda is to create a society in which all children are given a greater opportunity to achieve their full potential. The ECDA focuses on four key areas: healthy pregnancy, birth & infancy; parenting & family supports; early development, learning and care; and community supports.

The increased amount allocated for the 2001-2002 fiscal year was \$7.3M. The Agenda consisted of seven initiatives:

- Prenatal Benefit Program
- Enhanced Child Day Care Services
- Early Language Program for Preschool Children
- Infant-Parent Attachment Pilot
- Enhancements to Early Childhood Initiatives
- Child Witnesses of Family Violence
- Community Capacity Building for Parents and Families

Prenatal Benefit Program

Officially launched in January, 2002 The Prenatal Benefit Program is designed to improve the health of pregnant women and their newborns through the provision of funding to women for healthy food and lifestyle choices during pregnancy. Information sessions are available to all pregnant women. Access to information about prenatal services in New Brunswick is available through a toll free telephone line.

In 2001-2002 prenatal benefits were provided to 672 expectant mothers. Approximately 96% of these women received the full benefit amount of \$81.44.

Enhanced Child Day Care Services

The Enhanced Child Day Care Services is comprised of two components, with an overall goal to improve the quality of child day care services: The Quality Improvement Funding Support (QIFS) Program made funding available to improve working conditions for staff working directly with children and for purchasing equipment and materials.

The second component, the Training Initiative, was implemented to improve the accessibility and affordability of formal training and on-going professional development for staff currently employed in child day care. A training profile of New Brunswick's child care sector was conducted to identify their formal training and on-going professional development needs.

Plan d'action pour le développement de la petite enfance du nouveau-brunswick

L'objectif de ce programme est de créer une société où tous les enfants ont de meilleures possibilités d'atteindre leur plein potentiel. Le Plan d'action met l'accent sur quatre secteurs importants : la santé durant la grossesse, la naissance et la petite enfance; les services de soutien destinés aux parents et à la famille; le développement précoce, l'apprentissage et les soins à l'enfance; les services de soutien communautaire.

Au cours de l'année financière 2001-2002, les sommes affectées à ce programme s'élevaient à 7,3 millions de dollars. Le plan d'action comprend sept volets :

- Programme de prestation prénatale
- Services de garderie améliorés
- Programme de développement du langage pour les enfants d'âge préscolaire
- Programme pilote de liens affectifs entre parents et nourrissons
- Améliorations des Initiatives pour la petite enfance
- Programme pour enfants témoins de violence familiale
- Renforcement des capacités communautaires à l'endroit des enfants et des familles

Programme de prestation prénatale

Ce programme, qui a été mis en oeuvre au mois de janvier 2002, a pour objectif d'améliorer la santé des femmes enceintes et des nourrissons en fournissant aux femmes des ressources financières pour choisir une alimentation et un mode de vie sains pendant la grossesse. Des séances d'information sont offertes à toutes les femmes enceintes. Les femmes peuvent composer un numéro de téléphone sans frais afin d'obtenir de l'information sur les services prénataux offerts au Nouveau-Brunswick.

En 2001-2002, des prestations prénatales ont été fournies à 672 femmes enceintes. Environ 96 % de ces femmes recevaient le plein montant de la prestation, soit 81,44 \$.

Services de garderie améliorés

Les Services de garderie améliorés comportent deux volets et ont pour objectif général d'améliorer la qualité des services de garderie offerts aux enfants. Le programme Soutien financier à l'amélioration de la qualité, a permis d'améliorer les conditions de travail du personnel affecté directement à la garde des enfants et d'acheter de l'équipement et du matériel.

Le deuxième volet, qui porte sur la formation, a été mis en oeuvre afin de rendre plus accessible et abordable la formation et le perfectionnement professionnel des travailleurs actuellement chargés de la garde d'enfants. Une évaluation du profil des travailleurs des services de garde d'enfants au Nouveau-Brunswick a été effectuée afin de cerner les besoins de ces derniers en matière de formation et de perfectionnement professionnel continu.

Other training initiatives funded were two child care conferences (one held in each official language); pilot projects in two regions focused on improving quality through an on-site consultation model; and a project to address health issues in child day cares.

In 2001-02 funding was provided to 329 day care facilities for a total disbursement of \$2.3 million.

Early Language Program for Preschool Children

An Early Language Program for Preschool Children was piloted in the Saint John and Acadie/Bathurst regions. This program is targeted at parents and caregivers of preschool children who have, or are at risk of having, speech, language and learning disorders.

The Early Language Program for Preschool Children will help preschoolers develop the communication skills they need to achieve their potential at school through the provision of speech language pathology services, a focus on prevention, early identification and treatment of language problems at the community level. These services stress the important role of parents and caregivers in a child's language development.

The Early Language Program for Preschool Children complements existing speech and language development services. The Departments of Health and Wellness and Family and Community Services will continue to work together to provide a range of speech language pathology services.

Infant- Parent Attachment Pilot

The Infant-Parent Attachment Program was introduced as a pilot to serve families in Lower Victoria, Carleton, and Western York counties. The project builds upon the existing Public Health Early Childhood Initiatives screening tool, and the department's home-based Early Intervention Services. It establishes a community based program that provides a screening and intervention for parents that are at risk of developing unhealthy infant-parent attachments within the first year of their child's life.

Intervention with project families commenced in January 2002. As of March 31, 2002, 12 families had been referred to the project.

Parmi les autres projets de formation qui ont été mis en oeuvre, il y a eu notamment la tenue de deux conférences sur la garde des enfants (une conférence dans chacune des langues officielles), des projets pilotes dans deux régions visant à améliorer la qualité au moyen d'un modèle de consultation sur place, et un projet portant sur les questions d'hygiène en garderie.

En 2001-2002, de l'aide financière a été accordée à 329 garderies, pour une dépense totale de 2,3 millions de dollars.

Programme de développement du langage pour les enfants d'âge préscolaire

Un Programme de développement du langage pour les enfants d'âge préscolaire a été mis à l'essai dans les régions de Saint John et d'Acadie/Bathurst. Il a pour but d'aider les parents et les parents-substituts d'enfants d'âge préscolaire qui ont, ou qui sont susceptibles d'avoir des troubles de la parole, du langage ou de l'apprentissage.

Le Programme de développement du langage pour les enfants d'âge préscolaire aidera les enfants à développer les aptitudes à la communication dont ils ont besoin pour réaliser leur potentiel à l'école. Des services d'orthophonie mettant l'accent sur la prévention, le dépistage précoce et le traitement des troubles de langage seront offerts à l'échelle communautaire. Ils souligneront le rôle important des parents et parents-substituts dans le développement du langage d'un enfant.

Le Programme de développement du langage pour les enfants d'âge préscolaire sera un complément au service actuel de développement du langage et de la parole. Le ministère de la Santé du Mieux-être et celui des Services familiaux et communautaires continueront de collaborer afin d'offrir une gamme de services d'orthophonie.

Programme pilote de liens affectifs entre parents et nourrissons

Le Programme pilote de liens affectifs entre parents et nourrissons a été mis à l'essai dans le sud du comté de Victoria, dans le comté de Carleton et dans l'ouest du comté de York afin de desservir les familles de ces régions. Il sert de complément aux outils actuels de dépistage des Initiatives pour la petite enfance et aux services d'interventions précoces à domicile offerts par le ministère. Il consiste en un programme communautaire qui offre des services de dépistage et d'intervention visant les parents qui risquent de ne pas développer des liens affectifs suffisants avec leur nourrisson durant la première année de vie de leur enfant.

Les interventions auprès de familles visées ont débuté en janvier 2002. Au 31 mars 2002, 12 familles avaient été dirigées vers le programme.

Enhancements to the Early Childhood Initiatives Program

The following enhancements to the Early Childhood Initiatives Program were put in place:

- Waiting lists in Early Intervention and Integrated Day Care Services were reduced by 275 spaces.
- The Support Worker Program was initiated to improve the accessibility to integrated day care services for children of working parents who are eligible for ECI services and may require a full time support worker to participate in the activities of the child care facility. Under the Support Worker Project, 61 children received additional funding to permit their full time attendance in a child care setting.

In 2001-02 a total of approximately \$1.05 million was spent on this program, with \$825,000 being spent to reduce waiting lists and \$222,800 being spent on the Support Worker Project.

Child Witnesses of Family Violence

This program provides playbased interventions and strategies to pre-school children in transition houses across the province, who have witnessed spousal assault. Referrals and linkages to other agencies and professionals will be made as appropriate. Support to mothers in their parenting role is a secondary objective. It is hoped these interventions will help break the inter-generational cycle of violence.

The New Brunswick Coalition of Transition Houses worked together in partnership with Family and Community Services to develop and implement this initiative in November, 2001.

In the fiscal 2001-2002 (Dec.-March) there were 173 children served.

Community Capacity Building for Children and Families

Community Capacity Building for Children and Families is a parenting initiative applying a community engagement and capacity building approach. The goal of this project is for the individuals, organizations, businesses and governments in communities to become engaged in dialogue and action on behalf of their children and families.

Améliorations des Initiatives pour la petite enfance (IPE)

Les améliorations suivantes ont été apportées aux Initiatives pour la petite enfance :

- Réduction des listes d'attentes dans les services d'intervention précoce et de garderie intégrée par l'ajout de 275 places.
- Accessibilité accrue aux services de garderie intégrée pour les enfants dont les parents travaillent qui sont admissibles aux services du programme IPE et qui peuvent avoir besoin d'un travailleur de soutien à temps plein pour participer aux activités de garderie. Dans le cadre du projet de services d'un travailleur de soutien, 61 enfants ont reçu de l'aide financière additionnelle pour leur permettre de bénéficier à temps plein des services de garderie.

En 2001-2002, un total d'environ 1,05 million de dollars a été dépensé pour ce programme, 825 000 \$ étant affectés à la réduction des listes d'attentes, et 222 800 \$ étant affectés au projet de prestation des services d'un travailleur de soutien.

Programme pour enfants témoins de violence familiale

Ce programme offre des interventions sous forme de thérapies par le jeu aux enfants d'âge préscolaire dans les maisons de transition de la province qui ont été témoins de violence conjugale. Au besoin, ces enfants sont mis en rapport avec d'autres professionnels et d'autres organismes ou dirigés vers ces services. Un objectif accessoire du programme est d'aider les mères dans leur rôle de parent. Le résultat souhaité à l'aide de ces interventions est la prévention du cycle de violence entre les générations.

La Coalition des maisons de transition du Nouveau-Brunswick a collaboré, en partenariat avec les Services familiaux et communautaires, à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce programme en novembre 2001.

Au cours de l'année financière 2001-2002 (décembre à mars), 173 enfants ont bénéficié de ce service.

Renforcement des capacités communautaires à l'endroit des enfants et des familles

Cette initiative a pour but d'appuyer les parents dans leur rôle parental en faisant appel à l'engagement communautaire et en aidant les collectivités à accroître leur capacité à cet égard pour mieux soutenir les parents. Il s'agit d'encourager les particuliers, les organisations, les entreprises et les gouvernements locaux à s'engager, en paroles et en actions, envers le développement des enfants et des familles.

The role for government is to support communities in identifying the goals and priorities for their children and families and to strengthen, mobilize and build upon their community assets in developing their own solutions. This initiative recognizes that while parents are primarily responsible for caring for their children, communities, non-profit organizations and businesses can also make important contributions to improving the lives of children in New Brunswick.

One initiative under Community Capacity Building for Children is Excellence in Parenting. Parents are the "caretakers of our future" and deserve recognition and support to help them with this primary responsibility. The Excellence in Parenting initiative recognizes that parents make an essential contribution to our society.

This province-wide initiative will design, and phase-in over time, parent information, education and support services responsive to the needs of parents of pre-school aged children.

Le rôle du gouvernement est d'aider les collectivités à cerner les priorités et les objectifs favorisant les enfants et les familles, et à accroître et mobiliser leurs ressources communautaires en vue de la création de solutions adaptées à leurs besoins. Ce programme reconnaît que même si les parents sont les premiers responsables du développement de leurs enfants, les collectivités, les organismes sans but lucratif et les entreprises peuvent également faire une contribution importante à l'amélioration de la vie des enfants du Nouveau-Brunswick.

Les parents sont les « gardiens de notre avenir ». Ils méritent une reconnaissance et un soutien pour assumer cette responsabilité très importante. Le Projet d'excellence dans le rôle parental reconnaît que les parents apportent une contribution essentielle à notre société.

L'initiative provinciale comportera la conception et la mise en place progressive de services de soutien, d'éducation et d'information qui répondent aux besoins des parents ayant des enfants d'âge préscolaire.

Core Business Area: Improved Quality of Life

Public Housing Program

The purpose of the Public Housing Program is to provide safe and affordable housing to low-income New Brunswick families, individuals and seniors. Tenants pay rent based on a rent-geared to income of 30% of adjusted household income.

Public housing projects range in size from the very large projects found in the major urban centres, to more modest-sized projects built in small communities. There are 4268 public housing units, owned and maintained by the Province of New Brunswick.

Approximately \$ 3.5 million was disbursed for major upgrades to Public Housing. Of this, 1.8 million was used at the Lion's Tower Senior Citizen's Complex in Moncton to retrofit the exterior and install a new ventilation and natural gas heating system. Other major expenditures included a site upgrade in Bathurst (\$300,000.), new roof systems in Campbellton (\$250,000.), and exterior retrofits in Saint John (\$380,000.)

Rural and Native Rental Housing Program

The objective of the Rural and Native Housing Program is to provide safe, adequate and affordable rental housing to low-income New Brunswickers living in rural areas. Under this program, the Province owns and manages 930 rental units. These dwellings are available for low-income families and households with special needs on a rent-geared-to-income ratio of 30%. The department has the responsibility for the day-to-day property management to ensure the availability and, adequacy of these units, and to protect the province's investment in its housing stock.

No new rental units were acquired in 2001-02. However, the program had operating expenditures of \$3.4 million.

Non-Profit Social Housing Program

The Non-Profit Housing program provides subsidies to non-profit organizations to maintain their social housing portfolio. The program expands the number of affordable and adequate housing units available for rent by low-income households. Currently there are 5,301 rental units and 3,714 nursing home beds funded under this program. Subsidies are provided either for the net operating loss or in the form of an interest write-down.

Secteur d'activité principal: Une meilleure qualité de vie

Programme de logement public

Le Programme de logement public a pour but d'offrir des logements sûrs et abordables aux familles, aux particuliers et aux personnes âgées à faible revenu du Nouveau-Brunswick. Les locataires paient un loyer proportionné au revenu équivalent à 30 % du revenu du ménage ajusté.

L'envergure des projets de logement public varie selon qu'ils visent des centres urbains importants ou des petits localités. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick possède, exploite et gère 4268 unités de logements publics.

Environ 3,5 millions de dollars ont été affectés à des améliorations importantes des logements publics. De ce montant, la somme de 1,8 million de dollars a été affectée au Lion's Tower Senior Citizen's Complex, à Moncton, afin de remettre en état l'extérieur du bâtiment et d'installer un nouveau système de ventilation et de chauffage au gaz naturel. Parmi les autres dépenses importantes dans ce secteur, il y a eu l'amélioration d'un chantier à Bathurst (300 000 \$), l'installation de nouvelles toitures à Campbellton (250 000 \$) et la remise en état de l'extérieur de bâtiments à Saint John (380 000 \$).

Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones (locataire)

Ce programme a pour but d'offrir aux Néo-brunswickois à faible revenu vivant dans les régions rurales des logements locatifs sûrs, adéquats et abordables. Le gouvernement provincial possède, exploite et gère actuellement 930 logements locatifs dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme. Ces unités de logement sont offertes aux familles à faible revenu et aux ménages ayant des besoins spéciaux en fonction d'un loyer proportionné au revenu de 30 %. De plus, le ministère voit à la gestion courante des propriétés pour veiller à la disponibilité de logements adéquats et convenables, et pour protéger l'investissement de la province dans son parc de logements.

Au cours de l'année 2001-2002, la Province n'a fait l'acquisition d'aucun nouveau logement locatif. Toutefois, les dépenses de fonctionnement du programme s'élevaient à 3,4 millions de dollars.

Logement sans but lucratif

Des organismes sans but lucratif reçoivent des subventions pour maintenir leur portefeuille existant de logements composé de 5301 logements locatifs et de 3714 lits de foyers de soins. Ce programme a pour effet d'accroître le nombre d'unités de logements adéquats et abordables qui sont offerts à des ménages à faible revenu. Des subventions sont accordées afin de régler les déficits nets de fonctionnement ou de réduire les intérêts.

In 2001-02 subsidies for this program totaled \$15,645,000.

Rent Supplement Program

The Rent Supplement Program provides assistance to low-income households to obtain affordable, adequate and suitable rental housing by subsidizing eligible rental dwellings in the private sector.

Low-income families, seniors, persons with disabilities and persons with special needs have benefited from the Rent Supplement Program. The amount of assistance is based on the difference between an agreed-upon market rent and the tenant's ability to pay.

A client's ability to pay is based on a household paying no more than 30% of their adjusted household income towards fully serviced rental accommodations (rent, heat, hot water, fridge and stove).

In 2001-2002 25 new Rent Supplement units (100% funded by the province) were delivered. This brings the total number of Rent Supplement units to 1,626.

Community Initiatives

Under the Community Initiatives a subsidy was provided to the Centre Père J. Angus MacDonald, a special care facility, to offset costs associated with the mortgage and taxes.

Financial assistance is also provided in the form of a one time grant to community groups and private non-profit organizations, to construct/acquire and operate affordable rental housing projects for seniors, families and individuals with special needs. Funding of up to \$50,000 may be provided to reduce the capital cost of the project. Advice and technical support may also be provided to organizations.

For the 2001-2002 fiscal year, two projects were approved in the amount of \$50,000 each. This program is 100% provincially funded.

Federal/ Provincial Repair Program

This program provides financial assistance in the form of a loan, a portion of which may be forgiven, to low income homeowners occupying existing, substandard housing to repair, rehabilitate or improve their dwellings to a minimum level of health and safety.

En 2001-2002, les subventions offertes dans le cadre de ce programme se chiffraient à 15 645 000 \$.

Programmes de supplément du loyer

Dans le cadre de ce programme, on aide les ménages ayant besoin d'un logement locatif abordable, adéquat et convenable en subventionnant des logements locatifs admissibles dans le secteur privé.

Des familles à faible revenu, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins spéciaux ont bénéficié du Programme de supplément de loyer. Le montant de l'aide est fondé sur la différence entre le loyer du marché convenu et les moyens financiers du locataire.

Les moyens financiers du client sont déterminés ainsi : le ménage ne consacrera pas plus de 30 % de son revenu ajusté à un logement locatif muni de tous les services (loyer, chauffage, eau chaude, réfrigérateur et cuisinière).

Durant l'année 2001-2002, 25 nouveaux logements locatifs (entièrement financés par la province) ont été alloués, ce qui porte le nombre total de logements locatifs dans le cadre de ce programme à 1626.

Initiatives communautaires

Une subvention a été octroyée au Centre Père J. Angus MacDonald, un foyer de soins spéciaux, afin de compenser les coûts associés à l'hypothèque et à l'impôt foncier.

Dans le cadre du programme, une aide financière est accordée sous la forme d'une subvention unique aux organismes privés ou communautaires sans but lucratif afin de construire ou d'acquérir et d'exploiter des ensembles d'habitation locatifs abordables destinés aux personnes âgées, aux familles et aux personnes ayant des besoins spéciaux. Une aide de 50 000 \$ au maximum peut être accordée afin de réduire les dépenses en immobilisations reliées au projet. Des conseils et un soutien technique sont offerts aux organismes.

Durant l'année financière 2001-2002, deux projets d'une valeur de 50 000 \$ chacun ont été approuvés. Le programme est entièrement financé par le gouvernement provincial.

Programme fédéral/ provincial de réparations

Ce programme fournit une aide financière sous forme de prêt dont une partie peut faire l'objet d'une remise, aux propriétaires à faible revenu qui occupent des logements défectueux, afin qu'ils puissent exécuter des travaux de réparation, de remise en état ou d'amélioration pour rendre leur habitation conforme à des normes minimales de salubrité et de sécurité.

The program also allows for modifications to improve the accessibility of homeowner and rental units for disabled occupants, adaptations for seniors who have difficulty with daily living activities in the home, and for limited modifications to eligible households to accommodate an aging parent. A portion of the program is cost-shared between the federal and provincial governments.

During the 2001-2002 fiscal year \$9.4 million dollars was committed through the Federal/Provincial Repair Program, providing assistance to 1,282 low-income households.

Rental and Rooming House Program

This program assists low-income rental households, occupying existing substandard rental units (self-contained and rooming house), by providing assistance to the owner to repair the dwelling to a minimum level of health and safety.

Assistance is in the form of a forgivable loan. The owner is expected to contribute 25% of the total cost of repairs.

During the 2001-2002 fiscal year \$743,000 was provided to upgrade 81 self-contained rental units and four bed units.

Rental Conversion Program

This program provides financial assistance to owners to convert non-residential properties into affordable, self-contained rental housing units and/or bed-units to be occupied by low-income households. Assistance is in the form of a forgivable loan. The maximum amount available for each self-contained unit is \$18,000. The maximum forgivable loan per bed unit is \$12,000. With the exception of non-profit organizations, owners must contribute 25% of the total cost of mandatory repairs. All approved applicants must enter into a rental agreement to ensure that rents remain affordable to low-income occupants.

During 2001-2002, \$431,000 was provided to create 16 self-contained rental units and 20 beds for low-income households. This program is cost shared 75/25 between the federal and provincial governments.

Shelter Enhancement Program

This program provides financial assistance in the form of a forgivable loan to sponsors of existing shelters for victims of family violence. The monies are used for repairing, rehabilitating, or improving the property to an acceptable standard of health, safety and security for occupants and/or accessibility modifications for persons with disabilities.

Le programme permet également de procéder à des modifications pour améliorer l'accessibilité des maisons et des logements locatifs destinés aux personnes handicapées, de même que pour les personnes âgées qui ont de la difficulté dans les activités de la vie courante au foyer. Les ménages admissibles peuvent procéder à certaines modifications limitées pour répondre aux besoins d'un parent âgé. Une partie des coûts du programme sont partagés avec le gouvernement fédéral.

Durant l'année financière 2001-2002, la somme de 9,4 millions de dollars a été affectée au Programme fédéral-provincial de réparations, ce qui a permis d'aider 1282 ménages à faible revenu.

Programme de logements locatifs et maisons de chambres

Dans le cadre du programme, une aide est accordée aux propriétaires de logements locatifs (logements autonomes et maisons de chambres) qui ne répondent pas aux normes et qui sont destinés aux ménages à faible revenu. Les travaux de réparation visent à rendre les logements conformes à une norme minimale de salubrité et de sécurité.

L'aide prend la forme d'un prêt avec remise. Le propriétaire doit contribuer 25 % du coût total des réparations.

Durant l'année financière 2001-2002, la somme de 743 000 \$ a été accordée pour remettre en état 81 logements autonomes et quatre chambres à lit.

Programme de conversion des logements locatifs

Ce programme permet aux propriétaires de recevoir une aide financière afin de convertir des immeubles non résidentiels en logements locatifs autonomes abordables ou en chambres à l'intention des ménages à faible revenu. L'aide est accordée sous la forme d'un prêt-subvention. Le montant maximal alloué est de 18 000 \$ par logement autonome et de 12 000 \$ par chambre. À l'exception des organismes sans but lucratif, les propriétaires doivent assumer 25 % du coût total des réparations obligatoires. Tous les demandeurs approuvés doivent signer un contrat de location afin d'assurer que les loyers demeurent abordables pour les occupants à faible revenu.

En 2001-2002, la somme de 431 000 \$ a été accordée afin de créer 16 logements autonomes et 20 lits à l'intention des ménages à faible revenu. Les coûts du programme sont partagés entre le gouvernement fédéral (75 %) et le gouvernement provincial (25 %).

Programme d'amélioration de l'habitat

Ce programme accorde une aide financière sous la forme d'un prêt-subvention aux promoteurs de refuges existants destinés aux victimes de violence familiale. Des travaux de réparation, de remise en état ou d'amélioration peuvent ainsi être effectués afin de rendre les logements conformes à des normes acceptables de salubrité et de sécurité pour les occupants, ou encore des modifications sont apportées pour rendre les logements accessibles aux personnes handicapées.

During the 2001-2002 fiscal year, renovations were approved for ten shelters (13 units and 96 beds) for a total of \$249,000.

Home Completion Program

The Home Completion Program provides assistance in the form of a loan and an interest write down subsidy, based on income levels, to low and modest income households to complete their partially-constructed home.

During 2001-2002, \$260,000 was provided to assist 11 households complete their partially constructed homes. This program is funded 100% by the province.

Homeowner Assistance Program

This program provides assistance in the form of a 2nd mortgage and an interest write-down subsidy to modest income households (total incomes below \$35,000). Assistance is provided in the form of a 2nd mortgage and an interest write-down. Program participants must be able to obtain private financing such that when combined with program funding results in the purchase or construction of a first home.

During 2001-2002, \$1.4 million was provided to assist in the construction of nine new homes and the purchase of 90 new units under the Homeowner Assistance Program. This program is funded 100% by the province.

Rural and Native Homeowner Program

The objective of the Rural and Native Homeowner Program is to provide low-income rural residents with financial assistance to purchase a modest home. The province currently administers 1,221 subsidized mortgages.

In 2001-02 operating expenditures totaled \$825,000 for this program.

Community Based Services for Children with Special Needs

Families having children with special needs (0-19 years of age) can apply to Family & Community Services for services to support the child remaining in their home. If deemed eligible, based upon their individual requirements, they could receive one or more services such as: social work, respite care, personal aides, home support, babysitting, health card, etc., There is a family contribution to their child's service plan based on the family's net income and ability to pay.

Durant l'année financière 2001-2002, des travaux de rénovation d'une valeur de 249 000 \$ ont été approuvés pour huit refuges (13 logements autonomes et 96 lits).

Programme de prêts pour la finition de l'habitat

Ce programme permet d'obtenir un prêt et une subvention visant à réduire l'intérêt, en fonction des plafonds de revenu, aux ménages à faible revenu ou à revenu modeste, pour achever leur maison partiellement construite.

Durant 2001-2002, la somme de 260 000 \$ a été accordée afin d'aider 11 ménages à achever leur maison partiellement construite. Ce programme est financé entièrement par le gouvernement provincial.

Programme d'aide à l'accession à la propriété

Une aide financière est accordée sous la forme d'une hypothèque de deuxième rang et d'une subvention pour réduire l'intérêt. Elle est destinée aux ménages à revenu modeste, dont le revenu de tous les membres est inférieur à 35 000 \$, pouvant obtenir un financement privé qui, une fois combiné à l'aide du ministère, permet d'acheter ou de construire leur première maison.

En 2001-2002, la somme de 1,4 million de dollars a permis de construire neuf nouvelles maisons et d'acheter 90 nouvelles unités dans le cadre du Programme d'aide à l'accession à la propriété. Le gouvernement provincial finance la totalité du programme.

Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones (propriétaire)

Ce programme a pour but d'offrir à des résidents ruraux à faible revenu une aide financière en vue de l'achat d'une maison modeste. À l'heure actuelle, la province administre 1221 hypothèques subventionnées.

En 2001-2002, les dépenses de fonctionnement de ce programme se chiffraient à 825 000 \$.

Services communautaires pour enfants à besoins spéciaux

Les familles ayant des enfants à besoins spéciaux (0 à 19 ans) peuvent présenter une demande au ministère des Services familiaux et communautaires afin d'obtenir de l'aide pour que leur enfant puisse demeurer au foyer. Les familles jugées admissibles peuvent recevoir, selon leurs besoins particuliers, un ou plusieurs des services suivants : services sociaux, soins de relève, services d'auxiliaires ou d'aides à domicile, services de garde, carte d'assistance médicale, etc. La famille doit partager les frais du programme d'aide offert à leur enfant selon son revenu net et sa capacité de payer.

Services are focused on children with severe physical, mental, intellectual or emotional/behavior disabilities, or a combination of disabilities that significantly interfere with the normal developmental process of the child.

The CBSCSN Program served approximately 960 families or 1035 children with special needs during the year 2001-2002.

Health Services

The Health Services Program assists eligible individuals with the purchase of certain basic health services, supplies or items. Benefits available under this program extend to social assistance recipients and their dependents, children in care of the province, special needs children and nursing home residents whose care is being subsidized by the province.

Available benefits include prescription drugs and ambulance services, both administered by the Department of Health and Wellness; certain vision and dental services, including an enhanced dental service package for social assistance clients involved in exit-related programming; hearing aids; orthopedic items; ostomy and oxygen supplies; prostheses and various convalescent and rehabilitative items.

In 2001-02 more than \$12 million was spent on providing health services to social assistance recipients, children in care, nursing home residents and long term care clients. Dental services expenditures totalled approximately \$3.1 million. Vision care expenditures were \$1.5 million with an additional \$7.7 million being spent on other health services.

Post Adoption Services

Post Adoption Services helps adult adoptees (19 years of age or over), adoptive parents, birth parents and adult birth siblings obtain information and/or establish contact with each other. Services include providing non-identifying information to people separated by adoption as well as maintaining the Post Adoption Disclosure Register. On the register, both adoptees and birth relatives can request a search for the other party. Other services include priority medical searches, Indian status entitlement, intermediary requests and facilitating the exchange of information between birth and adoptive parents of underage adoptees.

Les services sont surtout destinés aux enfants souffrant de graves troubles physiques, mentaux, intellectuels, affectifs ou comportementaux, ou encore d'une combinaison de ces troubles qui nuisent de façon considérable au processus de développement normal de l'enfant.

Au cours de l'année 2001-2002, ce programme a été offert à environ 960 familles ou 1035 enfants à besoins spéciaux.

Services d'assistance médicale

Ce programme fournit de l'aide aux personnes admissibles en vue de l'achat de certains services ou articles médicaux ou de certaines fournitures médicales de base. Les avantages de ce programme sont offerts au bénéficiaire de l'aide sociale et à leurs personnes à charge, aux enfants pris en charge par la Province, aux enfants à besoins spéciaux et aux pensionnaires de foyers de soins dont les soins sont subventionnés par la Province.

Parmi les services offerts, mentionnons les médicaments sur ordonnance et les services ambulanciers, deux services qui sont administrés par le ministère de la Santé et du Mieux-Être. Les autres services sont, notamment, les soins de la vue et les soins dentaires, y compris un programme amélioré de services dentaires pour les clients de l'aide sociale participant à des programmes visant la cessation de l'aide, des appareils auditifs, des appareils d'orthopédie, des fournitures pour stomisés et pour l'oxygène, des prothèses et divers articles de convalescence et de réhabilitation.

En 2001-2002, plus de 12 millions de dollars ont été affectés aux soins de santé destinés aux clients de l'aide sociale, aux enfants pris en charge, aux pensionnaires de foyers de soins et aux clients des services de soins de longue durée. Les dépenses au titre des services dentaires se chiffraient à environ 3,1 millions de dollars, celles destinées aux soins de la vue, à 1,5 million de dollars, et celles au titre d'autres services médicaux, à 7,7 millions de dollars.

Services de post-adoption

Les Services de post-adoption aident les adultes qui ont été adoptés (19 et plus), les parents adoptifs, les parents naturels et les frères et sœurs adultes d'une personne adoptée à obtenir de l'information ou à communiquer ensemble. Parmi les services offerts, il y a la prestation de renseignements non identificateurs aux personnes qui ont été séparées par l'adoption, de même que la tenue du Registre pour la divulgation de renseignements après l'adoption. Ce registre permet aux personnes adoptées et aux personnes apparentées par le sang de demander qu'une recherche soit faite sur l'autre personne. Les autres services offerts sont, notamment, les recherches médicales prioritaires, les recherches sur le droit au statut d'Indien, les recherches à la demande d'intermédiaires et l'échange d'information entre les parents naturels et les parents adoptifs d'enfants adoptés d'âge mineur.

In 2001-2002, the department responded to 1272 requests for service from adoptees, adoptive parents, birth relatives and others. These included responding to 153 requests for non-identifying information and facilitating 210 reconnections between adoptees and birth relatives.

Day Care Services Program

Daycare facilities are approved by the department to ensure the minimal standards of health, safety and wellbeing of young children in non-parental care. Approved facilities are monitored, complaints are investigated and program supports are provided.

On March 31, 2002 there were 359 approved daycare facilities in the province, providing 11, 193 child care spaces.

Nursing Home Services

Nursing home services are intended for individuals who are medically stable and who need nursing care. The department's objectives related to the nursing home sector are to improve resident's quality of life, help safeguard their dignity, and ensure that appropriate, quality residential services are provided as efficiently as possible within available resources. This is accomplished by ensuring that the 61 nursing homes in the province comply with the Nursing Home Act, the Regulations under the Act, and departmental standards and policies; by managing the size, structure and general operations of the nursing home system; by effecting appropriate linkages with the rest of the health and community services network; and, by subsidizing eligible residents.

In October 2001, Jordan Lifecare Centre, a new 50-bed facility in River Glade, opened its doors. It replaced the Jordan Memorial Home. This organization shifted from being provincially owned to a non-profit organization under Jordan Lifecare Centre.

In 2001-02 there were 61 nursing homes in the province providing 4,092 beds. There were 1,176 admissions and 1,196 discharges. The average age on admission to a nursing home was 81.7 years, with the average length of stay being 3.1 years.

On March 31, 2002 there were 3,884 nursing home residents of which the majority was female (71%). A little less than half (46.5%) of nursing home residents were 85 years of age or older. At March 31, 2002, 82% of the residents required government subsidy for nursing home services

In 2001-02, the department undertook an analysis of resident care needs in New Brunswick's nursing homes.

En 2001-2002, le ministère a traité 1272 demandes provenant de personnes adoptées, de parents adoptifs, de personnes apparentées par le sang et d'autres personnes. Parmi ces demandes, 153 visaient l'obtention de renseignements non identificateurs et 210 visaient la mise en rapport de personnes adoptées avec des personnes apparentées par le sang.

Services de garderie

Le ministère se charge d'approuver les installations de garderie afin d'assurer l'application de normes minimales de salubrité, de sécurité et de bien-être en faveur des jeunes enfants qui bénéficient de services de garde hors du milieu familial. Les installations approuvées sont soumises à un programme de surveillance et bénéficient de programmes de soutien. Des enquêtes sont menées sur les plaintes.

Au 31 mars 2002, il y avait 359 installations de garderie qui étaient approuvées dans la Province, celles-ci offrant au total 11 193 places en garderie.

Services de foyer de soins

Les services de foyer de soins visent les personnes dont l'état de santé est stable et qui ont besoin de soins infirmiers. Les objectifs du ministère pour le secteur des foyers de soins sont d'améliorer la qualité de vie des pensionnaires, de faire en sorte de protéger leur dignité et de veiller à la prestation aussi efficace que possible de services de qualité en établissement résidentiel dans les limites des ressources disponibles. Pour ce faire, le ministère veille à ce que les 61 foyers de soins de la province se conforment à la *Loi sur les foyers de soins* et à son règlement d'application ainsi qu'aux normes et aux politiques ministérielles; il gère la taille, la structure et le fonctionnement général du réseau de foyers de soins; il assure la liaison appropriée avec les autres services de santé et services communautaires; et enfin, il subventionne les services fournis aux pensionnaires admissibles.

Le Jordan Lifecare Centre, un nouvel établissement de 50 lits situé à River Glade, a ouvert ses portes en octobre 2001. Cet établissement remplace le Jordan Memorial Home, dont la Province était propriétaire. Le nouvel établissement est la propriété d'une organisation sans but lucratif.

En 2001-2002, la province comptait 61 foyers de soins offrant un total de 4092 lits. Il y a eu 1176 admissions et 1196 départs. L'âge moyen à l'admission à un foyer de soins est de 81, 7 ans et le séjour moyen est de 3, 1 années.

Au 31 mars 2002, il y avait 3884 pensionnaires de foyers de soins, dont la majorité était des femmes (71 %). Un peu moins de la moitié (46, 5 %) des pensionnaires de foyers de soins étaient âgés de 85 ans ou plus. Au 31 mars 2002, 82 % des pensionnaires devaient avoir recours à des subventions gouvernementales pour payer les services de foyers de soins.

Au cours de l'année 2001-02, le ministère a entrepris une analyse des besoins en matière de soins des pensionnaires dans les foyers de soins du Nouveau-Brunswick.

Extended Benefits Program

This program is intended to provide financial support to persons and families for whom dependency on the department is long term. Social assistance recipients may receive benefits under this program if they are certified blind, deaf or disabled by the provincial Medical Advisory Board.

The average monthly caseload for the 2001-2002 fiscal year was 5,850.

Programme de prestations prolongées

Ce programme fournit de l'aide financière aux personnes et aux familles ayant besoin d'une aide financière à long terme du ministère. Les clients de l'aide sociale peuvent recevoir des prestations en application de ce programme s'ils sont certifiés aveugles, malentendants ou frappés d'une incapacité par la Commission consultative médicale de la province.

Le nombre moyen de cas traités au cours de l'année 2001-2002 s'est élevé à 5850 par mois.

Region/ Région	Average Monthly Caseload/ Nombre mensuel moyen de dossiers		Average Monthly Number of Recipients/ Nombre mensuel moyen de bénéficiaires	
	00-01	01-02	00-01	01-02
Southeast/ Sud-Est	1,261	1,286	1,425	1,443
Southwest/ Sud-Ouest	1,150	1,160	1,345	1,348
Central/ Centrale	940	958	1,132	1,135
Northwest/ Nord-Ouest	511	500	641	613
Northeast/ Nord-Est	845	841	1,054	1,055
Miramichi/ Miramichi	454	426	544	503
Acadien Peninsula/ Péninsule acadienne	695	679	847	815
Central Office/ Bureau centrale	0	0	0	0
Provincial Total /Total Provincial	5,856	5,850	6,988	6,912

Special Needs Benefits

Special needs benefits are supplementary to basic social assistance and can be provided to meet one-time emergencies or can be provided for a longer term.

The majority of benefits are for medically related services, as well as the fuel, disability and school supplements and the monthly income supplement benefit.

In 2001-02, \$16.3 million were spent to provide special benefits. In particular, \$1.2 million were spent on the fuel supplement, \$2.2 million on the disability supplement, \$.7 million on the school supplement and \$4.7 million on the monthly income supplement benefit. The average monthly caseload was 27,606 clients.

Family and Community Volunteer Awards

The Family and Community Volunteer Awards were established in 2001-2002 in order to recognize and celebrate the outstanding contributions of individuals toward the well-being of family life and communities in New Brunswick through volunteer efforts.

Awards are given in four categories: Youth, Adult, Senior, and Organization. Annually, each category has one award recipient.

Prestations Spéciales

Les prestations spéciales s'ajoutent aux prestations de base pour répondre à des besoins urgents ponctuels ou s'échelonnant sur une plus longue période.

Ces prestations servent surtout à payer les services paramédicaux, le combustible, les suppléments d'école et d'invalidité ou le supplément de revenu mensuel.

En 2001-2002, 16,3 millions de dollars ont été affectés aux prestations spéciales. Plus précisément, la somme de 1,2 million de dollars a été affectée au supplément pour le combustible, 2,2 millions de dollars au supplément d'invalidité, 0,7 million de dollars au supplément d'école et 4,7 millions de dollars au supplément de revenu mensuel. Le nombre moyen de cas traités s'est élevé à 27 606 clients.

Prix de bénévolat pour les familles et les communautés

Les prix de bénévolat pour les familles et les communautés ont été créés en 2001-2002 afin de reconnaître et de célébrer le travail des bénévoles qui contribuent de manière exceptionnelle au bien-être des familles et des communautés du Nouveau-Brunswick

Des prix sont accordés dans quatre catégories : Jeunes, Adultes, Aînés et Organismes. Chaque année, un prix est accordé pour chacune des catégories.

Long Term Care Services

Long Term Care services assist frail and vulnerable seniors and adults with long-term limitations in their own homes or in a residential facility when in-home services are not an acceptable option.

Long Term Care services are not insured under the Canada Health Act, therefore the client is expected to pay the cost of support services. Clients who are unable to pay for the full cost of services may receive a subsidy through the Standard Family Contribution policy.

Services de soins de longue durée

Les services de soins de longue durée aident les personnes âgées fragiles et vulnérables, de même que les adultes ayant des limitations à long terme, dans leur propre foyer ou dans un établissement résidentiel lorsque les services à domicile ne sont pas une option acceptable.

Comme les services de soins de longue durée ne sont pas assurés en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*, le client est tenu de payer le coût relié aux services de soutien. Les clients qui sont incapables de payer tous les coûts associés aux services peuvent recevoir une subvention en vertu de la Directive sur la contribution financière uniformisée des familles.

Total Requests for Family & Community Services Long-Term Care (LTC) Services/ Total des demandes de services de longue durée (SLD) auprès du ministère des Services familiaux et communautaires						
	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02
	6,051	6,816	6,710	6,719	6,450	6,653
FCS Long-Term Care Clients* at March 31 st / Clients des soins de longue durée du ministère au 31 mars						
	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02
Seniors/ personnes âgées	10,937	9,244	8,846	8,498	8,439	8,223
Adults/adultes	3,435	3,754	4,128	4,301	4,499	4,671
Total	14,372	12,998	12,974	12,799	12,938	12,894

Home Support Services

Individuals who do not require financial assistance from the Department can purchase home support services privately.

Home support services are provided under the Long-Term Care Program to clients who require non-professional (lay) personal assistance with care needs or with essential light housekeeping tasks and who require financial assistance from the Department for these services. Personal care needs may include help with dressing, bathing, grooming and transferring. Housekeeping tasks may include activities such as cleaning, laundry, meal preparation, and other household tasks. Home support services can also be provided as a respite service.

Clients contribute according to their ability to pay. Their contribution is determined in relation to their net family income and assets. The cost ceiling for in-home support services is \$2040 per month.

Services de soutien à domicile

Les personnes qui n'ont pas besoin d'aide financière du ministère peuvent se procurer les services de soutien à domicile du secteur privé.

Des services de soutien à domicile sont fournis dans le cadre du programme de soins de longue durée à des clients qui requièrent des non-professionnels pour leur prodiguer des soins ou pour accomplir des tâches ménagères légères essentielles et qui ont un besoin d'aide financière du ministère afin d'obtenir ces services. Les soins personnels sont, notamment, les soins nécessaires pour s'habiller, prendre son bain, s'occuper de son hygiène personnelle et se déplacer. Parmi les tâches ménagères, il y a le nettoyage, la lessive, la préparation des repas, et d'autres tâches d'entretien de la maison. Les services de soutien à domicile peuvent également être offerts à titre de service de relève.

La contribution financière des clients est établie en fonction de leurs capacités de payer, selon leur revenu familial net et leur avoir. Le plafond de coûts des services de soutien à domicile est de 2040 \$ par mois.

Clients can receive home support services from Home Support Agencies. These Agencies are approved by the Department through a tendering process and must comply with standards. The Home Support Services Standards are not designed to regulate home support services within New Brunswick but to reflect an approved minimum of service quality. These standards apply where home support services are requisitioned by Family and Community Services from approved home support agencies for clients served through programs of the Department. Clients may choose to receive services from private individuals.

Adult Residential Services

These facilities are licensed and are monitored by the Department to ensure the proper care and safety of adults and seniors. For government assistance in these facilities a financial assessment is carried out.

In New Brunswick, at March 31, 2002, there were 560 residential facilities (excluding nursing homes) with 4,957 beds for out-of-home long-term care services.

Special Care Homes

These homes provide services to adults and seniors assessed as requiring low to moderate levels of care on a regular basis.

At March 31, 2002, there were approximately 500 special care homes providing residential services for approximately 3,700 residents.

Community Residences

At March 31, 2002, there were approximately 61 community residences providing residential services to approximately 375 adults under 65 with high needs, but not requiring regular nursing care.

Day Activities for Adults

These programs provide long-term care clients appropriate opportunities to learn skills in centre or community based settings. Through a supported environment activities focus on the development of valued training activities that encourage personal development, socialisation, individual support and personal growth.

Approximately 850 long-term care clients under the age of 65 living with their families or in a residential facility received day services in 38 ADAPT (Adult Developmental Activities, Programs and Training) agencies in the province.

Les services de soutien à domicile peuvent être fournis aux clients par des organismes de services de soutien à domicile. Ces organismes sont approuvés par le ministère par l'entremise de soumissions et doivent se conformer à certaines normes. Ces normes de services de soutien à domicile ne sont pas établies dans le but de réglementer les services de soutien à domicile au Nouveau-Brunswick, mais plutôt elles créent un seuil minimal approuvé en matière de qualité de services. Les normes s'appliquent lorsque le ministère des Services familiaux et communautaires retient les services d'organismes de services de soutien à domicile afin de fournir ces services à des clients du ministère. Les clients peuvent choisir de retenir les services de particuliers du secteur privé.

Services résidentiels pour adultes

Pour assurer la qualité des soins fournis et la sécurité des adultes et des personnes âgées, le ministère délivre des permis à ces établissements résidentiels et assure la surveillance de leur fonctionnement. Pour vérifier l'admissibilité à une aide financière du gouvernement, une évaluation des moyens financiers est réalisée.

Au 31 mars 2002, il y avait au Nouveau-Brunswick 560 établissements résidentiels (à l'exclusion des foyers de soins) pour un total de 4957 lits affectés aux soins de longue durée à l'extérieur du domicile.

Foyers de soins spéciaux

Ces foyers fournissent des services aux adultes et aux personnes âgées qui nécessitent des soins de niveau moyen de façon régulière.

Au 31 mars 2002, il y avait environ 500 foyers de soins spéciaux qui fournissaient des services résidentiels à environ 3700 pensionnaires.

Résidences communautaires

Au 31 mars 2002, environ 61 résidences communautaires fournissaient des services résidentiels à environ 375 adultes âgés de moins de 65 ans dont les besoins, quoique importants, ne nécessitaient pas des soins infirmiers réguliers.

Activités de jour pour adultes

Ces programmes offrent aux clients des soins de longue durée des possibilités adéquates d'apprentissage dans un centre ou dans la collectivité. Dans un milieu encadré, le programme d'activités met l'accent sur la formation utile qui favorise l'épanouissement personnel, la socialisation et le soutien des personnes.

Environ 850 clients des soins de longue durée âgés de moins de 65 ans qui vivent avec leur famille ou dans un établissement résidentiel reçoivent des services de jour de 38 organismes du programme ADAPF (Activités de développement pour adultes, programmes et formation) dans la province.

Day Activities for Seniors

These centres provide a variety of programs, which address physical, psychological and social needs through a holistic approach. These services are provided within a congregate setting that enhances the quality of life of clients, their caregivers and supports their continued involvement in the community.

Approximately 500 seniors, mostly women, benefited from services offered in 10 day centre programs in the province.

Activités de jour pour personnes âgées

Ces centres emploient une approche holistique de la santé pour fournir divers programmes portant sur les besoins physiques, psychologiques et sociaux. Ces services sont fournis dans un milieu collectif qui favorise la qualité de vie des clients et de leurs dispensateurs de soins et qui encourage leur participation continue au sein de la collectivité.

Environ 500 personnes âgées, en majorité des femmes, profitent des services offerts dans 10 centres de jour de la province.

Long-Term Care Services by Living Arrangement at March 31, 2002				
Soins de longue durée par type d'hébergement au 31 mars 2002				
	At home / À domicile	Residential Facility / Établissement résidentiel	Nursing Home / Foyer de soins	Total / Total
Seniors / Personnes âgées	6,229	1,994	3,504	11,727
Adults / Adultes	2,602	2,069	380	5,501
Total / Total	8,831	4,063	3,884	16,778

Core Business Area: Protection For Those Who Need it

Emergency Repair Program

This program provides financial assistance in the form of a grant to low-income homeowners who require emergency repairs for the continued safe occupancy of their homes.

Repairs are limited to items urgently required to render the homes fit for habitation.

During the 2001-2002 fiscal year 1,938 New Brunswickers received emergency repair assistance at a cost of \$1.89 million dollars. A portion of the program is cost shared between the federal and provincial governments.

Community Volunteer Action Program (CVA)

The department shares a commitment with non-profit community resource agencies to reinforce the community response to meeting the basic needs of low-income people in the community. Agencies such as food banks, community kitchens, clothing and furniture banks receive grants to assist them in the provision of these services.

During 2001-2002, approximately \$1.2 million was provided to 47 groups across the province through the Community Volunteer Action program.

Family Support Order Service

The Department of Family and Community Services has significant involvement with child support to assist the children who must rely on social assistance to meet their basic needs, because one of the parents has left the family.

In conjunction with the Department of Justice, the Family Support Orders Services Program was established to help low-income single-parent families seek child support from parents who are not making support payments.

The Family Support Orders Services Program allows the Department to negotiate and register child support agreements on behalf of custodial parents and their dependents. When the non-custodial parents are able to pay child support, the Department negotiates voluntary support agreements on behalf of the children of social assistance recipients.

Secteur d'activité principal: Une protection pour ceux qui en ont besoin

Programme de réparations d'urgence

Une aide financière est accordée sous la forme d'une subvention aux propriétaires à faible revenu qui doivent procéder à des réparations d'urgence afin de continuer d'occuper leur maison en toute sécurité.

Les travaux ne peuvent porter que sur des réparations urgentes afin de rendre les maisons habitables.

Durant l'année financière 2001-2002, une aide a été accordée à 1 938 Néo-Brunswickois, ce qui représente des coûts de 1,89 million de dollars. Une partie des coûts du programme sont partagés entre les gouvernements fédéral et provincial.

Programme Action communautaire bénévole (ACB)

Le ministère s'est engagé avec des organismes communautaires sans but lucratif à sensibiliser davantage la collectivité aux besoins essentiels des personnes à faible revenu. Il subventionne des comptoirs alimentaires, des cuisines populaires ainsi que des dépôts de vêtements et de meubles d'occasion.

En 2001-2002, le ministère a versé quelque 1 200 000 \$ à 47 groupes de la province, par l'intermédiaire du programme Action communautaire bénévole.

Service des ordonnances de soutien familial (SOSF)

Le ministère des Services familiaux et communautaires joue un rôle important à l'égard des pensions alimentaires dans le cas des enfants qui comptent sur l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins parce qu'un parent a quitté le foyer familial.

Le Service des ordonnances de soutien familial a été établi de concert avec le ministère de la Justice pour aider les familles monoparentales à faible revenu à obtenir une pension alimentaire des parents qui ne respectent pas l'ordonnance de soutien.

Le Service des ordonnance de soutien familial permet au ministère de négocier de et d'enregistrer des ententes de soutien financier au nom des parents ayant la garde des enfants. Lorsque les parents qui n'ont pas la garde des enfants sont en mesure de payer une pension alimentaire, le ministère négocie des ententes de soutien financier volontaire au nom des enfants des bénéficiaires d'aide sociale.

Once the agreements are signed, the monies collected from support orders are either deposited to the Minister of Finance account or, if the custodial parent receives support directly, deducted from the amount of basic assistance paid to the client.

Une fois l'entente conclue, les montants recueillis sont versés au compte du ministre des Finances. Si la pension alimentaire est envoyée directement au parent, le ministère retient ce montant du chèque d'aide sociale.

Judicial District/ District judiciaire	Minister of Finance Account/ Compte du ministère des Finances Dollars Collected/Sommes perçues	Minister of Finance Caseload/ Nombre de dossiers traités par le ministère des Finances
Saint John	\$1,096,199	906
Moncton	\$814,913	830
Fredericton	\$346,878	347
Bathurst	\$449,882	360
Miramichi	\$437,061	291
Campbellton	\$288,707	214
Edmundston	\$273,358	227
Woodstock	\$308,551	169
TOTAL 2001-2002	\$4,015,550	3,344
TOTAL 2000-2001	\$4,139,044	3,667
% change	-3%	-9%

Access and Assessment

Access to child welfare and long-term care services offered by the Department is determined by eligibility assessment.

Access and Assessment Services receive all reports relating to child and adult protection which are assessed and/or investigated by social workers. Crisis response and stabilization services are provided to persons requiring emergency or short-term social services. As well, general information and/or referrals to other departmental services and related community services is provided.

For fiscal year 2001-2002 19,010 assessments were performed. The department received 2,644 requests for information on adoption, fostering, birth parent services, long term care, community based services for children with special needs, etc.

Transition House Funding

Through a contractual arrangement with 12 transition houses, the department purchases emergency confidential shelter for abused women and their children. Sheltered individuals may stay up to 30 days at no cost to them. Staff provides emotional support, crisis counseling, information and refer to community resources. Shelters also provide the same confidential services to women who do not wish to leave their homes. These services are available 24 hours a day, 7 days a week.

In 2001-02, a monthly average of 121 individuals received shelter.

Préinscription et fourniture de renseignements

L'accès aux services de bien-être à l'enfance et aux services de soins de longue durée est déterminé par une évaluation de l'admissibilité.

Les Services d'accès et évaluation reçoivent tous les rapports concernant la protection des enfants et des adultes, qui sont par la suite évalués et/ou examinés par des travailleurs sociaux. Des services d'intervention en situations de crises et des services de stabilisation sont fournis aux personnes nécessitant des services sociaux d'urgence ou à court terme. De plus, de l'information générale et/ou des références à d'autres services ministériels et à des services communautaires sont offertes.

Durant l'exercice 2001-2002, le ministère a effectué 19 010 évaluations. Il a reçu 2 644 demandes de renseignements concernant l'adoption, le placement communautaire, les services aux parents biologiques, les soins de longue durée, les services communautaires destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux et autres programmes.

Financement des maisons de transition

Grâce à un accord contractuel entre le ministère et 12 maisons de transition, les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants peuvent séjourner sans frais dans un refuge confidentiel d'urgence pour une période pouvant aller jusqu'à 30 jours. Le personnel des refuges fournit soutien affectif, consultation d'urgence, information et aiguillage vers les ressources communautaires pertinentes. Les refuges offrent les mêmes services confidentiels aux femmes qui ne désirent pas quitter leur foyer. Ces services sont accessibles tous les jours, 24 heures sur 24.

En 2001-2002, une moyenne de 121 personnes par mois ont trouvé abri dans un refuge.

Adoption and Subsidized Adoption

The Adoption Program provides services to families interested in adopting an infant (0-2 years), older children (2 years of age or older), special needs children and/or sibling groups in the permanent care of the Minister.

The Department may provide subsidies for adopted children with special needs. There was an average of 100 subsidized families on an ongoing basis per month.

In fiscal 2001-2002, the department was involved in the adoption of 10 infants and 55 older children, special needs children and sibling groups. The department was also involved in processing 21 private adoptions and 23 international adoptions.

Special Adoption Project

The Special Adoption Project was created as a three-year initiative to increase public awareness and to recruit adoptive families for older, special needs children and sibling groups in the permanent care of the Minister. A project manager was hired along with 24 regional social workers responsible to work with the children, foster families and prospective adoptive families. Staff received additional training to improve services to children, birth parents and adoptive parents.

In addition, the New Brunswick Adoption Foundation was created to increase public awareness and public education, and to donate services and funding. A province-wide recruitment campaign was launched on March 20th, 2002 by the Premier and the Minister.

A re-design of the adoption program for older, special needs children and sibling groups was also implemented to ensure a more effective delivery system. It includes the provision of 27 hours of PRIDE pre-service training for adoptive applicants.

Children's Residential Services

The Children's Residential Services program recruits foster families and supports residential placements (children and adolescent group homes) for children placed in the care of the Minister. As well, the program recruits and supports foster family placements for youths who have been sentenced to open custody under the *Young Offenders Act*. Foster families must complete PRIDE training before being approved as a foster family. Social workers work with the foster families to support their on-going development. For children who are hard to serve within our current resources this program can provide out-of-province placements.

As of March 2002 there were 1165 children/adolescents in foster homes or group homes. There were 901 foster homes and 29 group homes.

Adoption et adoption subventionnée

Le programme Adoption dispense des services aux familles intéressées à adopter un bébé (0-2 ans), un enfant plus âgé (2 ans ou plus), un enfant ayant des besoins spéciaux ou une fratrie pris en charge par le ministre de façon permanente.

Le ministère peut subventionner les familles qui adoptent des enfants ayant des besoins spéciaux. Durant l'exercice, 100 familles par mois, en moyenne, ont ainsi bénéficié d'une aide continue.

En 2001-2002, le ministère a participé à l'adoption de 10 bébés et de 55 enfants plus âgés, enfants ayant des besoins spéciaux et fratries. Le ministère a également traité 21 dossiers d'adoption privée et 23 dossiers d'adoption internationale.

Campagne de sensibilisation du public à l'adoption

La Projet spécial d'adoption est une initiative triennale visant à procurer des familles adoptives aux enfants plus âgés, aux enfants ayant des besoins spéciaux et aux fratries pris en charge par le ministre de façon permanente. On a engagé un gestionnaire de projet et 24 travailleurs sociaux en région pour travailler auprès des enfants, des familles d'accueil et des familles d'adoption potentielles. Le personnel a aussi reçu une formation complémentaire pour améliorer les services aux enfants, aux parents biologiques et aux parents adoptifs.

On a également constitué la Fondation du Nouveau-Brunswick pour l'adoption. La Fondation est chargée d'établir un partenariat unique entre les secteurs public et privé pour sensibiliser le public à l'adoption et collecter des fonds. Le premier ministre et la ministre ont lancé une campagne de recrutement provinciale le 20 mars 2002.

Le volet consacré à l'adoption des enfants plus âgés, des enfants ayant des besoins spéciaux et des fratries a été révisé dans l'optique d'une prestation plus efficace. Il inclut 27 heures de formation préalable PRIDE pour parents candidats à l'adoption.

Services résidentiels pour enfants

Les Services résidentiels pour enfants recrutent des familles d'accueil et appuient les placements en foyer de groupe pour les enfants et les adolescents pris en charge par le ministre. De même, le programme recrute et appuie les familles d'accueil qui prennent en charge des jeunes soumis à une garde en milieu ouvert conformément à la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Avant d'être approuvées comme familles d'accueil, les familles doivent suivre la formation PRIDE. Par la suite, des travailleurs sociaux soutiennent leur perfectionnement continu. Le programme peut également organiser des placements à l'extérieur de la province pour les enfants difficiles à servir avec les ressources actuelles.

En mars 2002, 1 165 enfants et adolescents étaient placés dans 901 familles d'accueil et 29 foyers de groupe.

Child Protection

Child Protection Services are provided to families where the abuse and/or neglect of a child is substantiated. A standardized Risk Management System, with 9 risk decisions, is used in providing the service. Services are provided for children living at home, as well as those who must be temporarily removed from their parents. For any child under 16, and any disabled child under 19, who is deemed to be physically and/or emotionally abused and/or neglected, services may be provided if at-home care is deemed to place them in jeopardy (in keeping with the *Family Services Act*).

Strong linkages with other child welfare programs including Children in Care, Children's Residential Services (foster homes, group homes), and Adoption are vital to the Child Protection Program.

In 2001-02 there were an average of 533 child protection referrals each month, resulting in a monthly average of 56 newly opened cases and 31 re-opened cases. Each month an average of 80 cases were closed. The average number of active cases each month was 1,729.

In fiscal 2001-2002, 76.7% of child protection cases closed had been open less than two years. This compares with 74.6% in 2000-2001; 75.2% in 1999-2000; 74.5% in 1998-1999; 74.4% in 1997-1998.

Of cases closed in 2000-2001, 14.3% were reopened within one year, compared to 14.7% in 1999-2000, 13.7% in 1998-1999 and 14.1% in 1997-1998.

Children in Care

When parents are unable to adequately carry out their responsibilities to ensure the security and development of their child(ren), out-of-home placement, on a temporary or permanent basis must be considered.

The Department may enter into agreement with the parents or request that the Court place the child in the care and custody of the Minister.

In 2001-02 there was an average of 477 children in temporary care each month.

The Department has full parental responsibilities for children placed in the permanent care of the Minister and therefore, must provide the children with care, meet their needs, promote healthy development and independence.

Under Post Guardianship Services, the Department continues to provide support to young people formerly in care, who are enrolled in an educational program, or who are unable to support themselves because of a physical, mental or emotional disability up to 24 years of age.

Protection de l'enfance

Des services de protection de l'enfance sont fournis aux familles dans les cas de mauvais traitements ou de négligence fondés. On applique un système de gestion des risques normalisé, comportant 9 décisions à prendre. Les services sont dispensés aux enfants qui vivent dans leur foyer comme à ceux qu'on a dû retirer temporairement à leurs parents. Est admissible aux services tout enfant de moins de 16 ans – ou tout enfant de moins de 19 ans, s'il présente un handicap – qu'on estime à risque de mauvais traitements physiques ou psychologiques ou de négligence, ou dont la santé ou le développement sont menacés à la maison, selon les termes de la *Loi sur les services à la famille*.

Des liens solides avec d'autres programmes en bien-être de l'enfance, comme Enfants pris en charge, Services résidentiels pour enfants (foyers d'accueil et foyers de groupe) et Adoption sont essentiels à l'efficacité du programme Protection de l'enfance

En 2001-2002, on a enregistré 533 demandes par mois, en moyenne, en protection de l'enfance. Il y a eu 56 ouvertures, 31 réouvertures et 80 fermetures de dossiers par mois, en moyenne. La moyenne mensuelle des dossiers actifs s'est élevée à 1 729.

Durant l'exercice 2001-2002, 76,7 % des dossiers fermés étaient ouverts depuis moins de deux ans, comparativement à 74,6 % en 2000-2001, 75,2 % en 1999-2000, 74,5 % en 1998-1999 et 74,4 % en 1997-1998.

Sur le nombre des dossiers fermés en 2000-2001, 14,3 % ont été rouverts à l'intérieur d'un an, comparativement à 14,7 % en 1999-2000, 13,7 % en 1998-1999 et 14,1 % en 1997-1998.

Enfants pris en charge

Quand des parents sont incapables d'assurer convenablement la sécurité et le développement de leurs enfants, on doit envisager un placement temporaire ou permanent à l'extérieur du foyer.

Le ministère peut s'entendre avec les parents ou demander au tribunal de placer l'enfant sous la garde ou la tutelle du ministre.

En 2001-2002, il y a eu en moyenne 477 enfants en placement temporaire tous les mois.

Le ministère assume toutes les responsabilités parentales pour un enfant confié à la garde permanente du ministre. Il doit donc assurer les soins à l'enfant, répondre à ses besoins et favoriser son sain développement et son autonomie.

Le ministère fournit des services post-tutelle aux ex-pupilles inscrits à un programme d'études ou incapables de s'assumer seuls en raison d'une déficience physique, mentale ou émotionnelle, et ce, jusqu'à 24 ans.

The Department has an agreement with the Department of Public Safety to provide case management and residential services to youths sentenced to Open Custody.

In 2001-2002, an average of 906 children was in guardianship and post guardianship care each month.

There were 177 requests for residential/support services for young offenders in open custody, with a monthly average of 100 active cases.

Community Agency Support

Funding is provided to the following community agencies to support and increase their capacity to provide therapeutic services in their community.

Big Brothers, Big Sisters; Family Enrichment & Counseling (Fredericton); Support Benefits Family; Restigouche Family Crisis Inc. (Campbellton); Option Counseling (Moncton); Moncton Support SGL Mothers; Services à la Famille Nepisiguit Inc; Moncton Respite Services; Services de famille (Péninsule acadienne); Fredericton Family Violence Program; Services à la famille Restigouche; Services support à la famille Edmundston; SFN Virage/Turning Point (Bathurst); and Moncton Family Services Inc

Youth Treatment Program

The Youth Treatment Program is a provincial program that provides specialized services to children and adolescent with conduct disorders (anti-social behavior such as: aggression, assault, drug abuse, vandalism and fire setting). The Program offers assessments, treatment strategy recommendations, consultation and clinical support to professionals, families of children, and adolescents receiving this service.

Senior Services

Services and information to respond to the particular health and social needs of the province's seniors include:

- Reflections fact sheets on health and healthy lifestyle choices
- contributions of health/social information articles to seniors' oriented publications,
- publication of "The Seniors Guide to Services and Programs"
- publication of "Hints for Caregivers"
- Seniors' Policies and Programs database (SPPD)
- Senior Goodwill Ambassador Program (SGA)

Le ministère s'entend avec le ministère de la Sécurité publique pour fournir une gestion de cas et des services résidentiels aux jeunes contrevenants soumis à une garde en milieu ouvert.

En 2001-2002, 906 enfants en moyenne par mois bénéficiaient de services de tutelle ou de post-tutelle.

On a reçu 177 demandes de services résidentiels ou de soutien pour de jeunes contrevenants soumis à une garde en milieu ouvert, avec une moyenne mensuelle de 100 dossiers actifs.

Soutien aux agences communautaires

Un financement est accordé aux agences communautaires ci-dessous pour appuyer et accroître leurs moyens pour ce qui est d'offrir des services thérapeutiques dans leur collectivité.

Grands frères, Grandes soeurs; Family Enrichment & Counseling (Fredericton); Support Benefits Family; Restigouche Family Crisis Inc. (Campbellton); Option Counseling (Moncton); Moncton Support SGL Mothers; Services à la Famille Nepisiguit Inc; Moncton Respite Services; Services de famille (Péninsule acadienne); Fredericton Family Violence Program; Services à la famille Restigouche; Services support à la famille Edmundston; SFN Virage/Turning Point (Bathurst); et Moncton Family Services Inc

Programme de traitement pour les jeunes

Le Programme de traitement pour jeunes est un programme spécialisé qui fournit des services spécialisés aux enfants et aux jeunes aux prises avec de graves problèmes de conduite (comportement antisocial comme l'agression, l'agression avec voies de fait, la toxicomanie, le vandalisme et la pyromanie). On offre des évaluations, des recommandations relatives à la stratégie de traitement, une consultation et un soutien clinique aux professionnels, aux familles des enfants et aux adolescents bénéficiant du service.

Services aux personnes âgées

Les services et les publications s'adressant aux besoins de santé et aux besoins sociaux particuliers des personnes âgées de la province comprennent :

- *Réflexions* (feuillettes d'information sur la santé et l'hygiène de vie)
- Contribution à des publications destinées aux personnes âgées (information sur les programmes de santé et les programmes sociaux)
- *Guide des services et programmes pour les personnes âgées*
- *Conseils destinés aux dispensateurs de soins*
- Banque de données des politiques et des programmes touchant les aînés (BDPPA)
- Programme des ambassadeurs et ambassadrices aînés de bonne volonté (AABV)

Adult Protection

Adult protection services may be provided to seniors and adults with disabilities who are victims of abuse and/or neglect. Abuse can be physical, sexual or mental cruelty. Neglect can be self-neglect or neglect by others. Once abuse or neglect is confirmed, appropriate services are offered, and generally provided through another departmental program if voluntarily accepted by the client. A mentally competent client does have the right to refuse services if he/she so chooses.

An individual is considered an adult protection case if services are required and the client's mental competency does not enable him/her to recognize this and accept the needed services. The Department then has recourse to the Court to seek appropriate legal authority to protect these vulnerable individuals.

There were 558 referrals for services in 2001-2002, with a monthly average of 119 active cases.

Family Violence Initiatives

The Interdepartmental Committee on Family Violence was mandated to recommend, co-ordinate and monitor government initiatives relating to all forms of family violence. The Interdepartmental Committee completed its analysis and determined its priorities and plans to address the issue of family violence. In 2001 many members of the Interdepartmental Committee on Family Violence were also members of the Minister's Working Group on Violence Against Women that developed initiatives to address violence against women.

In fiscal 2001-2002, the Minister's Working Group on Violence Against Women completed a strategic framework which outlined key result areas and recommendations. Teams will be established in each of the key result areas to undertake the implementation of the recommendations identified in the Government's response. The Interdepartmental Committee on Family Violence no longer exists as an independent group as most its members are committed to teams implementing the three year work plan of the Working Group on Violence Against Women.

After Hours Emergency Social Services

The After Hours Emergency Social Services is a toll free telephone line available to respond to emergency requests for services for the Department of Family and Community Services. The AHES provides services from 5:00p.m. to 8:30a.m. during the weekdays, and on a 24 hours basis on week-ends, holidays, storm days and other times when the regional offices are closed.

Protection des adultes

Des services de protection peuvent être fournis aux personnes âgées et aux adultes ayant une incapacité qui sont victimes de mauvais traitements ou de négligence. Les mauvais traitements peuvent être physiques ou sexuels ou prendre la forme de cruauté mentale. Il peut s'agir de négligence de soi ou de négligence par les autres. Une fois que les mauvais traitements ou la négligence sont confirmés, des services pertinents sont offerts et généralement fournis par un autre programme du ministère si le client les accepte volontairement. Une personne mentalement capable a le droit de refuser les services si elle le désire.

Une personne est considérée comme un cas des services de protection des adultes si des services sont requis et que la compétence mentale de la personne ne lui permet pas de reconnaître la situation et d'accepter les services. Le ministère a alors recours aux tribunaux pour obtenir l'autorisation légale lui permettant de protéger ces personnes vulnérables.

Il y a eu 558 demandes de services en 2001-2002, avec une moyenne mensuelle de 119 cas actifs.

Initiatives contre la violence familiale

Le Comité interministériel sur la violence familiale a reçu le mandat de recommander, de coordonner et de surveiller les initiatives gouvernementales s'attaquant à la violence familiale sous toutes ses formes. Le Comité a complété son analyse, déterminé ses priorités et arrêté ses plans. En 2001, les membres du Comité interministériel sur la violence familiale étaient nombreux à participer également au Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes.

Durant l'exercice 2001-2002, le Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes a élaboré un cadre de travail englobant des points stratégiques et des recommandations assorties. On formera des équipes chargées de mettre en oeuvre les recommandations définies pour chaque point stratégique dans la réponse du gouvernement. Le Comité interministériel sur la violence familiale n'existe plus en tant qu'entité indépendante, puisque ses membres font pour la plupart partie des équipes de mise en oeuvre du plan de travail triennal établi par le Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes.

Le Service de permanence centralisé (SPC)

Le Service de permanence est une ligne téléphonique sans frais qui répond aux demandes de services d'urgence pour le ministère de Famille et Services communautaires. Le Service de permanence offre ce service de 17 h à 8 h 30, pendant les jours de semaine et sur 24 heures pendant les fins de semaine, congés fériés, jours de tempête et tout autre temps où les bureaux régionaux doivent fermer.

Social Workers manning the telephones will receive intakes, carry out assessments, make initial decisions regarding the provision of telephone crisis counseling, refer to the appropriate regional office, and arrange for provision of financial assistance for special items.

In 2001-2002, After Hours Emergency Social Services processed 13,384 calls

Des travailleurs sociaux sont chargés de dispenser les services d'évaluation, ils ont pour responsabilité d'assumer les fonctions reliées à l'accueil, de décider s'il s'agit d'une situation d'urgence nécessitant des services de consultation par téléphone, d'adresser le client au bureau régional concerné et de prendre les dispositions nécessaires pour fournir à l'intéressé des prestations financières d'urgence.

En 2001-2002, le Service de permanence centralisé a traité 13 384 appels.

Core Business Area: Corporate Management

Policy and Federal/ Provincial Relations

The Policy and Federal/Provincial Relations Branch is responsible for development, analysis and interpretation of policy and legislation. It ensures linkages with other provincial government departments, with other provincial and territorial governments and with the federal government on various income support, housing, early childhood development, disability supports and other social policy issues. It provides support, briefing material and analysis to the Minister during Legislative sessions.

Policy Development

The major focus in this area was the continued monitoring and analysis of the department's legislative and policy frameworks. This involved the consideration and analysis of numerous regulatory and legislative changes happening in the other provinces and territories.

The Branch provided information, background material, legal and policy interpretation to other divisions of the department.

The Branch supported the work of the Disability Framework Working Group established by the Premier to develop more flexible alternatives to the disability supports presently offered under the auspices of the Long Term Care Program.

Consultation

During the year, the Department assumed the role as lead province for the Federal/Provincial/Territorial Forum of Social Service Ministers. The Province implemented the first year of its programming under the Early Childhood Development agreement with the Federal Government. Talks started with the Canadian Mortgage and Housing Agreement regarding New Brunswick participation in the new Federal Affordable Housing Initiative.

Legislative Support

The Branch prepared background material and briefing notes for the minister regarding emergent issues, responses in the legislature, the throne speech, and the budget and estimates debates.

Secteur d'activité principal: Gestion ministériel

Direction de la politique et des relations fédérales-provinciales

La Direction de la politique et des relations fédérales-provinciales est chargée d'élaborer, d'analyser et d'interpréter des lois et des directives. Elle assure la liaison avec d'autres ministères du gouvernement provincial, d'autres gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec le gouvernement fédéral pour les questions touchant le soutien du revenu, le logement, le développement de la petite enfance, les programmes de soutien destinés aux personnes handicapées et d'autres questions relatives à la politique sociale. Elle fournit des services de soutien, des documents d'information et des analyses au ministre pendant les sessions de l'Assemblée législative.

Élaboration de directives

Le travail de cette Direction est axé principalement sur la surveillance et l'analyse continues du cadre législatif et des politiques-cadres du ministère. Pour accomplir ce travail il faut tenir compte des nombreuses modifications appliquées aux lois et aux règlements des autres provinces et territoires.

Le Direction fournit des renseignements, des documents de référence, des documents d'interprétation de textes juridiques et d'interprétation de directives aux autres divisions du ministère.

Elle fournit un service d'appui au Groupe de travail sur le cadre d'orientation pour les personnes handicapées établi par le Premier ministre et chargé d'élaborer des méthodes de soutien plus flexibles à l'intention de personnes handicapées que celles offertes actuellement sous le régime du Programme des soins de longue durée.

Consultation

Au cours de l'année, le ministère a dirigé le Forum provincial-territorial des ministres responsables des services sociaux. Le gouvernement provincial a terminé la première année de son programme mis en oeuvre dans le cadre de l'entente relative au développement de la petite enfance avec le gouvernement fédéral. Des pourparlers ont débuté dans le cadre de l'entente canadienne concernant l'hypothèque et le logement au sujet de la participation du Nouveau-Brunswick à la nouvelle initiative fédérale pour le logement social.

Soutien législatif

La Direction rédige, à l'intention du ministre, de la documentation et des notes d'information concernant les questions de l'heure, les réponses à l'Assemblée législative, le discours du Trône ainsi que les débats sur le budget et les prévisions budgétaires.

Planning, Research and Evaluation

The Planning, Research and Evaluation Branch is responsible for coordinating or conducting the planning, research and evaluation functions of the department. This includes coordinating the strategic planning process, undertaking research relevant to the Department, strategic data analysis, coordinating correspondence and Ministerial briefings on general and program-related issues, co-ordinating responses to inquiries on general and program-related issues, co-ordinating the publication of the Annual Report, managing and developing the departmental website, and evaluating Departmental programs and services.

Planning

The planning activities of the Branch in 2001-02 were related primarily to the development of a departmental Strategic Plan. A Mission, Vision and Values Statements were approved early in the fiscal year. The Branch subsequently provided facilitation and drafting support to the Senior Management Group as they restructured the department to better support the new Mission and Vision. Other planning activities included the provision of project leadership in a number of policy reviews, the development of a new program planning tool and the provision of planning support to various community partners.

Research

The Branch's research activities focussed on the various caseloads of the department. Branch staff provided statistical analysis support to many policy and program development initiatives. Information on the various caseloads was provided to community agencies and the public on request. A project to determine the number of departmental clients that are common to more than one program/service area of the department was also completed. The departmental Web Site was redesigned to be more user-friendly and to meet the new standards for provincial departments' web sites.

Evaluation

The Branch participated in a number of national evaluation exercises, including the completion of the NB Works Program evaluation. The management of the departmental evaluation function was improved by the expansion of the department's audit committee to include evaluation. Evaluation support was provided to Program Development and Monitoring branches in the areas of early childhood development, child welfare programs and services, housing services and case management of clients receiving

Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation

Cette direction est chargée de coordonner ou de diriger la planification, la recherche et l'évaluation au sein du ministère. Cette fonction comprend la coordination du processus de planification stratégique, la recherche dans des domaines pertinents pour le ministère, l'analyse de données stratégiques, la coordination de la correspondance et des notes d'information pour le ministre sur des questions générales et concernant les programmes, ainsi que des réponses aux demandes de renseignements à cet égard, la coordination de la publication du rapport annuel, la gestion et l'élaboration du site web du ministère et l'évaluation des programmes et services ministériels.

Planification

En 2001-2002, les activités de planification de la Direction portaient surtout sur l'élaboration d'un plan stratégique pour le ministère. Un énoncé de la mission, des valeurs et de la vision a été approuvé au début de l'année financière. Par la suite, la Direction a fourni, au groupe de gestion supérieure, les services de soutien nécessaires aux activités de rédaction et de facilitation en vue de la restructuration du ministère dans le cadre de ses nouvelles mission et vision. En outre, elle a assuré l'orientation des projets par suite de plusieurs révisions de programmes, elle a élaboré un nouvel outil de planification des programmes, et elle a fourni de l'aide à la planification à divers partenaires communautaires.

Recherche

Le recherche effectuée a porté principalement sur les différentes catégories de clients du ministère. Le personnel de la Direction a fourni de l'aide en matière d'analyse statistique dans le cadre de nombreux projets d'élaboration de politiques et de programmes. À la demande du public et d'organismes communautaires, des renseignements ont été fournis sur les différentes catégories de clients du ministère. La section de la recherche a également terminé un projet visant à établir le nombre de clients du ministère qui ont recours à plus d'un programme ou service du ministère. Le site web du ministère a été reconstitué afin qu'il soit plus convivial et qu'il puisse répondre aux nouvelles normes concernant les sites web des ministères provinciaux.

Évaluation

La Direction a pris part à plusieurs évaluations nationales, y compris l'évaluation du Programme NB AU TRAVAIL. La gestion de la fonction d'évaluation ministérielle a été améliorée par l'ajout d'une fonction d'évaluation au comité de vérification du ministère. Une aide en matière d'évaluation a été fournie aux directions chargées de l'élaboration des programmes et de la surveillance dans le domaine du développement de la petite enfance, des programmes et services du bien-être à l'enfance, des services d'habitation et de gestion de cas des clients de l'aide sociale.

Communications

The Communications Branch is responsible for the delivery of communication services for the Minister and the Department. This includes responsibility for meeting the communications needs of the Minister and media relations. This branch works with communications staff in the Premier's Office, Communications New Brunswick and other government departments on communications issues.

In 2001-02 the Branch provided support to the department in the development and communication of the restructuring of the organization. Support was provided to the department during the sitting of the Legislature, including writing speeches, statements, briefing notes and monitoring the media for departmental issues.

Finance and Administration

Financial and Administration Branch is comprised of the following units: Budget and Financial Reporting, Accounting Services, Audit Services, Administrative Services, Regional Accommodations and Payment Processing. In addition, the Health Services Program and the Day Care Assistance Program are part of the Branch, under the Client Services Unit.

Budget and Financial Reporting

Budget and Financial Reporting is responsible for financial reporting, financial planning, budgeting and the interim financial statement process. This unit provides financial information on revenues and expenditures, analysis and advice to management and central agencies. (See Appendix 1)

Accounting Services

Accounting Services provides financial services to the department and central agencies. It develops policies and procedures to ensure sound financial practices and maintains the integrity and control of the automated payment systems for programs. The unit is responsible for financial reporting on Housing programs to the Federal Government and for the administration of revenue for the department.

Audit Services

The Audit Services unit is responsible for Internal Audit, Caseload Sampling and Telephone Case Reviews.

Internal Audit

Internal Audit is an independent group within the department, responsible for measuring and evaluating internal control systems.

Direction des communications

Cette Direction est chargée de fournir des services de communication au ministère et au ministre. Elle doit répondre aux besoins en communication du ministre et s'occuper, entre autres, des relations avec les médias. Cette Direction travaille de concert avec le personnel des communications du bureau du Premier ministre, avec Communications Nouveau-Brunswick et d'autres ministères gouvernementaux sur des questions de communication.

En 2001-2002, la Direction a fourni de l'aide au ministère relative à l'élaboration et à la communication du programme de restructuration du ministère. Elle a fourni des services de soutien au ministère pendant la session de l'Assemblée législative, notamment en rédigeant des discours, des déclarations, des notes de synthèse et en se tenant au courant des questions ministérielles soulevées dans les médias.

Direction des finances et de l'administration

La Direction des finances et de l'administration est composée des unités suivantes : Rapports budgétaires et financiers, Services de comptabilité, Services de vérification, Services administratifs, Accommodation régionale et Traitement des paiements. De plus, les Services d'assistance médicale et le Programme d'assistance aux services de garderie font partie de la Direction sous l'égide des services aux clients.

Rapports budgétaires et financiers

Cette unité est chargée des rapports financiers, de la planification financière, de l'établissement du budget et d'états financiers intermédiaires pour le ministère. Elle fournit des renseignements financiers sur les recettes et les dépenses ainsi que des analyses et des conseils à la direction et aux organismes centraux. (Voir l'Annexe 1.)

Services de comptabilité

Les Services de comptabilité fournissent des services financiers au ministère et aux organismes centraux. Ils élaborent les directives et les procédures nécessaires à l'application de saines pratiques de gestion financière et assurent l'intégrité et le contrôle des systèmes de paiement automatique relatifs aux programmes. Cette unité prépare les rapports financiers destinés au gouvernement fédéral pour les programmes d'habitation et est chargée d'administrer les recettes du ministère.

Services de vérification

Les Services de vérification ont la responsabilité des vérifications internes, de l'échantillonnage des clients et des enquêtes par téléphone sur les dossiers.

L'unité de vérification interne

L'Unité de vérification interne est, au sein du ministère, un groupe autonome chargé d'évaluer les mécanismes internes de contrôle et d'en mesurer l'efficacité.

During the 2001-2002 fiscal year, fourteen system and control reviews were performed. Throughout the year, internal control assessment advice was provided to departmental management.

Caseload Sampling

The Caseload Sampling unit is responsible for monitoring the continuing eligibility of the provincial social assistance caseload that is administered by the Income Security Division.

The unit also provides an advisory service to the regional investigators; and coordinates professional development sessions for both the unit and the regional investigators.

During the 2001-2002 fiscal year, the unit sampled 1,606 cases and realized a net reduction in caseload expenditures amounting to \$49,600 for at least one month.

Telephone Case Reviews

The Telephone Case Review unit is responsible for complementing the case management process by contacting selected groups of social assistance clients, using the telephone, to confirm the information on file.

During the 2001-2002 fiscal year, this unit completed 2,874 telephone reviews, and identified changes in information that realized a net reduction in caseload expenditures amounting to \$44,500 for at least one month.

Administrative Services

The Administrative Services unit is responsible for central office accommodations, reception, records management, PASS Project, GNB Infosource, central office supplies and mail services.

Regional Accommodations

The Regional Accommodations unit is responsible for coordinating accommodations for all regional facilities.

Payment Processing

The Payment Processing unit is responsible for the processing of all accounts payable and administers the Day Care Assistance Program and the Health Services Program.

Information Technology Services

The Information Technology Services (ITS) Branch is responsible for the management and coordination of all information technology services upon behalf of the department. Duties include the purchasing of all computer hardware and software, maintaining an inventory of IT Assets, development and implementation of an IT hardware replacement strategy, planning and implementing computer hardware and software upgrades,

Au cours de l'année financière 2001-2002, quatorze vérifications des systèmes et des contrôles financiers ont été réalisées. Tout au long de l'année, des avis sur l'évaluation des contrôles internes ont été fournis à la direction du ministère.

Échantillonnage des clients

L'Unité d'échantillonnage des clients a pour rôle de vérifier l'admissibilité continue des clients de l'aide sociale dont l'administration relève de la Division de la sécurité du revenu.

L'Unité fournit également des services de consultation aux enquêteurs régionaux et elle coordonne les séances de perfectionnement professionnel destinées à l'Unité et aux enquêteurs régionaux.

Durant l'année financière 2001-2002 l'Unité a échantillonné 1606 dossiers et a réalisé des économies nettes de 49 600 \$ pour au moins un mois au chapitre des dépenses reliées au nombre de cas.

Enquêtes par téléphone sur les dossiers

L'Unité des enquêtes par téléphone complète le processus de gestion des cas en communiquant par téléphone avec des groupes choisis de clients de l'aide sociale afin de confirmer les renseignements au dossier.

Durant l'année financière 2001-2002, l'Unité a mené des enquêtes par téléphone sur 2874 dossiers et a relevé des changements aux renseignements qui ont entraîné des économies nettes de 44 500 \$ pour au moins un mois au chapitre des dépenses reliées au nombre de cas.

Services administratifs

L'Unité des services administratifs est chargée de l'accommodation du bureau central, de la réception, de la gestion des dossiers, du projet SSA, de l'InfoSource du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des fournitures du bureau central et du courrier.

Accommodation régionale

Cette unité est chargée de coordonner les accommodations de toutes les installations régionales.

Traitement des paiements

Cette unité est chargée du traitement de tous les comptes fournisseurs et elle administre le Programme d'assistance aux services de garderie et les Services d'assistance médicale.

Direction du service des ressources en technologie de l'information

La Direction du Service de technologie de l'information (STI) est responsable de gérer et de coordonner tous les services en technologie de l'information au nom du ministère. Elle remplit notamment les fonctions suivantes : achat de toute le matériel informatique et des logiciels, maintien du système d'inventaire du matériel informatique; élaboration et application d'un programme de remplacement du matériel informati-

coordination and provision of computer hardware repairs; provision of help desk services for information technology related problems, questions and service requests; coordination, creation and maintaining of all computer access accounts; participation in all systems development projects; coordination, management and provision of maintenance support for computer applications; development and management of contracts with third party vendors; development and communication of departmental policies and guidelines related to information technology subjects; liaison with the Corporate Information Management Services (CIMS) Division of the Department of Supply and Services on corporate Government of New Brunswick initiatives in the information technology area.

The main activities for the 2001-02 fiscal year were:

- Providing help desk services for over 1,500 staff which resulted in 15,000 requests for service
- Replacing the servers supporting the metaframe/winframe technology environment
- Development of imaging solution to replicate one used by staff transferred from Health and Wellness; included purchase of server, scanners and software as well as customized coding of two applications
- Purchasing of new versions of Microsoft computer software to permit migration to the most current versions of these products over the next year
- Purchasing of hardware and software required to move to a corporate Storage Area Network environment for data files
- Participation on the NBFamilies System Development Project
- Working with CIMS on Information Technology and Management Framework initiatives
- Participating with CIMS and a small number of IT Directors from other departments in determining a strategy for the next outsourcing agreement for the Data Center

Human Resources

Human Resource Services provides professional human resource services and support to the Department's managers and employees. In fiscal 2001-02, Human Resources focused on providing strategic advice in the areas of organizational development and change management in support of the Department's reorganization and transition activities, as well coordinated the Voluntary Early Retirement Program. During the year, Human Resource Services re-organized to align with the Department's new structure. The Branch is comprised of the following units: Compensation and Benefits, Employee Relations Services and Human Resources Policy and Continuous Learning

que; planification et application des mises à jour du matériel informatique et des logiciels; coordination et prestation des services de réparation du matériel informatique; prestation des services de dépannage informatique afin de régler les problèmes et les demandes de service et de renseignements concernant la technologie de l'information; coordination, création et tenue de tous les comptes d'accès aux applications informatiques; participation à tous les projets de développement des systèmes; coordination, gestion et prestation des services d'entretien des applications informatiques; élaboration et gestion des contrats conclus avec des tiers fournisseurs; élaboration et communication des directives et des lignes de conduites ministérielles relatives à la technologie de l'information; liaison avec les Services gouvernementaux de l'informatique (SGI) du ministère de l'Approvisionnement et des Services dans le cadre d'initiatives gouvernementales en technologie de l'information.

Les principales activités qui se sont déroulées au cours de l'année financière 2001-2002 sont les suivantes :

- Prestation de services de dépannage informatique à plus de 1500 employés par suite de 15 000 demandes de service.
- Remplacement des serveurs Metaframe/Winframe.
- Création d'imagerie reproduisant celui utilisé par le personnel muté du ministère de la Santé et du Mieux-être, y compris l'achat d'un serveur, de scanners et de logiciels ainsi que la création de codes sur mesure pour deux applications.
- Achat de nouvelles versions du logiciel Microsoft en vue du passage aux versions les plus récentes de ces produits au cours de la prochaine année.
- Achat du matériel informatique et des logiciels nécessaires à l'utilisation d'un réseau de conserve de l'information pour les fichiers de données.
- Participation au projet d'élaboration du système Familles NB.
- Collaboration avec les SGI sur les projets de technologie de l'information et de cadre de gestion.
- Collaboration avec les SGI et avec un nombre restreint de directeurs en technologie de l'information d'autres ministères afin d'établir une stratégie pour la prochaine entente de sous-traitance du Centre des données.

Direction des ressources humaines

Les Services des ressources humaines fournissent des services de soutien professionnels aux gestionnaires et aux employés du ministère. Au cours de l'année financière 2001-2002, la Direction des ressources humaines a consacré une grande partie de son temps à fournir des conseils stratégiques dans les domaines du développement organisationnel et de la gestion du changement en vue des activités de réorganisation et de transition du ministère, en plus de coordonner le Programme de retraite anticipée volontaire. Au cours de l'année, les Services des ressources humaines ont été réorganisés en fonction de la nouvelle structure ministérielle. La Direction comprend les unités suivantes : Unité de la rémunération et des avantages sociaux, Service des relations avec les employés, et Politiques des ressources humaines et d'apprentissage continu.

Compensation and Benefits

Compensation and Benefits administers the Department's payroll, provides pension and insured benefits services, leave coordination, preparation of seniority lists, and web access to employee self-service to the Department's employees and casuals. In fiscal 2001-2002, the unit implemented electronic pay-stubs, supported the Department's reorganization activities and provided services to 83 employees who opted to take the Voluntary Early Retirement Window Program.

Employee Relations Services

Employee Relations Services provides professional human resource services and support in the areas of job evaluation/classification, staffing, labour/employee relations, policy administration, health safety and wellness. In fiscal 2001-02, ninety-four (94) competitions were held throughout the year to fill vacancies in the central and regional offices, and a new recruitment strategy for social workers was developed. The department provided employment for 37 students under the Priority Employment Program and 1 student under the Student Equal Employment Development Program. In addition, 2 Interns under the Internship Program were provided with permanent employment and an additional 2 commenced their 2 year internships.

Human Resource Consultants reviewed 38 classification/reclassification requests. The department administers seven collective agreements from which nine grievances were registered during the year. One went to adjudication, five have been referred to adjudication, and three more were resolved at the third level. Workplace, Health Safety and Wellness initiated the preparation of an emergency response plan, and held a flu shot clinic, and a session on work life balance.

Human Resources Policy and Continuous Learning

Human Resources Policy and Continuous Learning is responsible for the development of new human resource policies, human resource planning, and change management, human resource management reporting and the co-ordination of continuous learning opportunities for employees, including the competency based Child Welfare Training.

In fiscal 2001-02, new initiatives included the development of: a Performance Management System, Transition Training for managers, supervisors and central office employees, Succession Planning Strategies, a Leadership Competency Profile, a Leadership Development Program for all managers and supervisors, an employee service recognition event and an Exit Interview Policy.

Unité de la rémunération et des avantages sociaux

Cette unité administre la feuille de paie du ministère, fournit des services relatifs aux pensions et aux avantages assurés, coordonne les congés, prépare les listes d'ancienneté et fournit des services d'accès sur le web au libre-service électronique en faveur des employés permanents et occasionnels du ministère. Au cours de l'année 2001-2002, l'Unité a mis en œuvre le système électronique pour les talons de chèque de paie, a fourni des services de soutien relatifs aux activités de réorganisation du ministère et a fourni des services à 83 employés qui ont choisi de participer au Programme de retraite anticipée volontaire.

Service des relations avec les employés

Cette unité fournit des services de soutien professionnel dans les domaines de l'évaluation et de la classification des emplois, de la dotation en personnel, des relations employeurs/employés, de l'administration des programmes, de la sécurité et de l'hygiène au travail. Au cours de l'année financière 2001-2002, 94 concours ont été lancés afin de combler des postes au bureau central et dans les bureaux régionaux et une nouvelle stratégie de dotation en personnel a été élaborée pour les travailleurs sociaux. Le ministère a embauché 37 étudiants dans le cadre du Programme de priorité à l'emploi et 1 étudiant dans le cadre du Programme d'égalité d'accès à l'emploi pour les étudiants. De plus, 2 stagiaires embauchés en application du Programme de stages ont obtenu des postes permanents et 2 autres étudiants ont commencé leurs stages de deux ans.

Les conseillers en ressources humaines ont reçu 38 demandes de classification ou de reclassification. Le ministère administre sept conventions collectives et neuf griefs ont été déposés au cours de l'année financière. Un de ces griefs a été entendu en arbitrage, cinq ont été renvoyés à l'arbitrage et trois ont été réglés au troisième palier de la procédure de règlement des griefs. La section de l'hygiène et de la sécurité au travail a commencé la préparation d'un plan d'action en cas d'urgence et a tenu une clinique de vaccination antigrippale. En outre, elle a organisé une séance sur l'équilibre entre le travail et la vie personnelle.

Politiques des ressources humaines et d'apprentissage continu

Cette unité est chargée de l'élaboration de nouvelles politiques en matière de ressources humaines, de la planification des ressources humaines, de la gestion du changement, de la rédaction des rapports sur la gestion des ressources humaines et de la coordination des activités d'apprentissage continu destinées aux employés, y compris la Formation en bien-être à l'enfance qui est axée sur la compétence.

Au cours de l'année financière 2001-2002, les nouveaux projets qui ont été mis en œuvre sont les suivants : un système de gestion du rendement, un programme de formation sur la transition destiné aux gestionnaires, aux surveillants et aux employés du bureau central, des plans de relève, un profil des aptitudes en leadership, un programme de développement du leadership pour tous les gestionnaires et les surveillants, une activité de reconnaissance du service des employés et une politique d'entrevue de fin d'emploi.

Operational Support Services

The Operational Support Branch is responsible for the provision of day-to-day support to the regional offices and Central Office Program Delivery Branch on operational issues. This includes: dealing with client inquiries/ issues management; coordinating correspondence and Ministerial briefings on client issues; coordinating and providing executive support to the Medical Advisory Board, the Special Diet Committee, and with respect to applications for disability certification; directing the delivery of the provincial response for Emergency Social Services; providing financial management advice with respect to budget allocation to regions, and budget monitoring of all programs; negotiating and managing provincial services contracts and provincial grant programs; providing user support for automated information systems; and providing data management and system analysis services.

The Operational Support Branch is a new branch that was implemented in 2001/02. Highlights of activities and outcomes for 2001/02 include:

- Operational Support responded to over 1,600 requests for user support with respect to client information systems, and produced approximately 200 ad hoc reports and 250 regular reports from the NB Case client information system.
- Operational Support staff, in conjunction, with regional staff, assisted the City of Moncton in responding to the needs of air travelers diverted to Moncton on September 11, 2001, as part of the Departmental responsibilities of emergency social services.
- The Special Diet Committee reviewed 66 requests for the special diet allowance benefit, with 31 requests being approved.

Program Development and Monitoring

The Program Development and Monitoring Division is responsible for the planning, design and monitoring, from a provincial perspective, of all Departmental programs. This would include the interpretation of program guidelines, procedures, policies, standards, regulations and legislation.

The Program Development and Monitoring (PDM) Division has been divided into six branches, each responsible for a number of core businesses – Housing and Income Support; Early Childhood and School-Based Services; Child Welfare and Youth Services; Community and Individual Development; Nursing Home Services; and Services to Adults with Disabilities and Seniors Services.

Direction du soutien des opérations

Cette Direction est chargée de fournir les services de soutien courants aux bureaux régionaux et à la Direction de la prestation des programmes du bureau central sur des questions opérationnelles. Les tâches comprennent : l'acheminement des demandes et des problèmes soulevés par les clients; la coordination de la correspondance et des notes de synthèse destinées au ministre sur les questions relatives aux clients; la coordination et la prestation des services de soutien administratif à la Commission consultative médicale, au comité d'étude des demandes de diètes spéciales et concernant les demandes de certification d'invalidité; la gestion des mesures provinciales en matière de services sociaux d'urgence; la dispensation de conseils de gestion financière concernant les crédits budgétaires accordés aux régions et la surveillance budgétaire de tous les programmes; la négociation et la gestion des contrats de services provinciaux et des programmes provinciaux de subventions; la prestation de services de soutien aux usagers des systèmes informatiques; et enfin, la prestation de services de gestion des données et d'analyse des systèmes.

La Direction du soutien des opérations est une nouvelle direction qui a été établie en 2001-2002. Voici la liste de ses activités importantes au cours de l'année 2001-2002 :

- La Direction a traité plus de 1600 demandes de services de soutien aux usagers concernant les systèmes d'information sur les clients et a produit environ 200 rapports intérimaires et 250 rapports réguliers pour le système d'information NB Cas.
- De concert avec le personnel régional, le personnel de la Direction a prêté main forte à la Ville de Moncton afin de répondre aux besoins des passagers de l'air dirigés vers Moncton le 11 septembre 2001, ce qui s'inscrivait dans le cadre des responsabilités ministérielles en matière de services sociaux d'urgence.
- La comité d'étude des demandes de diètes spéciales a examiné 66 demandes de prestations et 31 demandes ont été approuvées.

Division de l'Élaboration et de la surveillance des programmes

La Division de l'Élaboration et de la surveillance des programmes voit à planifier, à concevoir et à surveiller, selon une perspective provinciale, tous les programmes du ministère. À ce titre, elle est appelée à interpréter les lignes directrices, les modalités, les directives, les normes, les règlements et les lois concernant les programmes.

La Division de l'Élaboration et de la surveillance des programmes est divisée en six directions, chacune étant responsable d'un certain nombre de secteurs d'activités de base - Habitation et du soutien du revenu ; Services pour la petite enfance et services en milieu scolaire; Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse ; Développement communautaire et individuel; Services des foyers de soins; et Services aux adultes handicapés et aux personnes âgées.

Staff in each of the branches perform similar functions in their respective program areas. These functions include:

- Providing advice and support to central office and field operations on program guidelines, procedures, policies, standards, regulations and legislation.
- Facilitating/co-ordinating legal interpretations for central office and field operations regarding specific program standards, regulations and relevant sections of the various pieces of departmental legislation.
- Preparing briefing material on program issues.
- Developing/revising program guidelines, procedures, policies, standards and regulations.
- Designing new programs or revising existing ones.
- Analyzing and interpreting provincial program statistics and national and research based program-related trends.
- Analyzing and interpreting financial program-related expenditures.
- Monitoring compliance with program guidelines, procedures, policies and standards.
- Representing the department on numerous departmental, interdepartmental, and Federal/Provincial committees and working groups that are program-related.
- Liaising with advocacy groups, community organizations and other government partners on specific program issues.
- Identifying information system requirements to support the delivery of programs.
- Developing new information systems to meet departmental needs.
- Delivering/co-ordinating provincial program meetings and provincial in-service program-related training.
- Providing technical program-related advice for the administrative review and appeal processes.

Dental Advisory Board

The Dental Advisory Board was established to provide professional advice to the department in the area of dental benefits. This expert review ensures that social assistance clients receive the best service available within the budgetary limits.

In 2001-02 the Dental Advisory Board met 6 times to adjudicate 1,491 cases.

Les membres du personnel de chaque direction accomplissent des fonctions semblables dans leurs secteurs de programmes respectifs. Voici ces fonctions :

- Fournir des conseils et un soutien aux bureaux central et régionaux relativement aux lignes directrices, aux modalités, aux directives, aux normes, aux règlements et aux lois concernant les programmes.
- Faciliter et coordonner les interprétations juridiques pour les bureaux central et régionaux ayant trait aux normes, aux règlements et aux dispositions pertinentes des différentes lois du ministère concernant les programmes.
- Préparer le matériel d'information relativement aux questions liées aux programmes.
- Élaborer et réviser les lignes directrices, les modalités, les directives, les normes et les règlements concernant les programmes.
- Concevoir de nouveaux programmes ou réviser les programmes existants.
- Analyser et interpréter les statistiques provinciales sur les programmes ainsi que les tendances nationales et les tendances fondées sur la recherche en matière de programmes.
- Analyser et interpréter les dépenses financières liées aux programmes.
- Surveiller l'observation des lignes directrices, des modalités, des directives et des normes concernant les programmes.
- Représenter le ministère à de nombreux comités et groupes de travail ministériels, interministériels et fédéraux-provinciaux ayant trait aux programmes.
- Assurer la liaison avec des groupes de défense, des organismes communautaires et d'autres partenaires du gouvernement relativement à des questions liées aux programmes.
- Déterminer les besoins en matière de systèmes d'information pour appuyer la prestation des programmes.
- Élaborer de nouveaux systèmes d'information pour répondre aux besoins du ministère.
- Tenir ou coordonner les réunions provinciales sur les programmes et fournir ou coordonner la formation provinciale en cours d'emploi relative aux programmes.
- Fournir au sujet des programmes des conseils techniques ayant trait aux mécanismes de révision administrative et d'appel.

Comité consultatif sur les services dentaires

Le Comité consultatif sur les services dentaires a été établi afin de donner des conseils professionnels au ministère dans le domaine des prestations dentaires. Ce comité d'experts veille à ce que les clients de l'aide sociale reçoivent les meilleurs services qui soient dans les limites budgétaires.

Au cours de l'année 2001-2002, le Comité consultatif sur les services dentaires s'est réuni à 6 reprises afin d'examiner 1491 cas.

Medical Advisory Board

The Medical Advisory Board reviews applications for blindness, deafness and disability certification. This certification is used to determine eligibility for social assistance benefits through the Extended Benefits Program.

In 2001-02 the Medical Advisory Board reviewed a total of 1,076 applications for the disability, blind and deaf categories of assistance, resulting in 516 applications being approved. The Medical Advisory Board also reviewed a total of 694 applications for the Long-Term Needs designation (including those refused for the disability category of assistance), of which 611 were approved.

Property Management

This program provides operational and administrative services in managing the department's real property (Land) portfolio. All of the department's property assets are held in the name of the "New Brunswick Housing Corporation". Through the Corporation, assets of the Public Housing portfolio, Rural & Native / Basic Shelter Rental portfolio, and undeveloped land is held and administered. Activities such as acquisitions, dispositions, evaluations, tendering, request for proposals and sale of Urban Renewal land is undertaken. Land sale activity this year was minimal while the department undertook its housing strategy review.

In 2001-02 program activity yielded land sales in the net amount of \$42,674. Land inventory as at March 31, 2002 consisted of 202 lots, with 15.6 acres in developed land and 723.6 of undeveloped residential land.

Regional Family Income Security Appeals Board

The Regional Family Income Security Appeals Board provides an independent appeal process for applicants and clients who are unhappy with departmental decisions concerning their eligibility and benefits. It is a quasi-judicial, independent tribunal that is at arm's length of the department.

Members are people from the community who do not work for the department. Their job is to provide applicants and clients with an independent review of a departmental decision. The Family Income Security Act allows an initial appointment of up to three years.

Former income assistance recipients may also be members of the board. Members of one regional board may also sit on a board in another region from time to time with the consent of the respective chairs. The movement of the board members also ensures that the language requirements of the appellant are met.

Commission consultative médicale

La Commission consultative médicale a pour rôle d'examiner les demandes de certification de cécité, de surdit  et d'invalidit . Cette certification rend les personnes admissibles aux prestations d'aide sociale par l'entremise du Programme de prestations prolong es.

En 2001-2002, la Commission consultative m dicale a examin  au total 1076 demandes de certification d'invalidit , de c cit  et de surdit  et 516 demandes ont  t  approuv es. La Commission a  galement examin  un total de 694 demandes de d signation des besoins   long terme (y compris celles refus es dans la cat gorie d'invalidit ) et 611 demandes ont  t  approuv es.

Gestion des propri t s

Ce programme offre des services op rationnels et administratifs dans la gestion du portefeuille des biens r els du minist re. Tous les biens du minist re sont d tenus au nom de la « Soci t  d'habitation du Nouveau-Brunswick ». C'est la Soci t  qui d tient et administre l'avoit foncier du portefeuille du Programme de logement public et du Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones — logement de base, ainsi que les terrains non am nag s. Parmi les activit s entreprises, mentionnons les acquisitions, les ali nations, les  valuations, les appels d'offre, les demandes de propositions et la vente de terrains pour le r am nagement urbain. Les activit s de vente de terrains au cours de l'ann e ont  t  peu nombreuses parce que le minist re effectuait une r vision de sa strat gie d'habitation.

En 2001-2002, les ventes de terrains ont donn  un r sultat net de 42 674 \$. Au 31 mars 2002, l'avoit foncier  tait constitu  de 202 lots, 15, 6 acres de terrains am nag s et 723, 6 acres de terrains r sidentiels non am nag s.

Commission d'appel r gionales sur la s curit  du revenu familial

Offrir une proc dure d'appel ind pendante aux requ rants et aux clients qui sont insatisfaits des d cisions du minist re par rapport   leur admissibilit  et aux prestations. Il s'agit d'un tribunal quasi judiciaire ind pendant du minist re.

Les membres sont des gens de la collectivit  qui ne travaillent pas pour le minist re. Ils sont l  pour assurer aux requ rants et aux clients une r vision ind pendante d'une d cision du minist re. La *Loi sur la s curit  du revenu familial* pr voit que la dur e du mandat initial est d'une dur e de trois ans.

D'anciens b n ficiaires de l'aide sociale peuvent  galement  tre membres d'une commission d'appel r gionale. Les membres peuvent  galement si ger   des commissions autres que leur commission habituelle, sous r serve de l'approbation des pr sidents des commissions d'accueil et d'origine. L'affectation de membres   d'autres commissions permet  galement d'assurer que les appelants puissent faire entendre leur appel dans la langue officielle de leur choix.

The hearing of the Regional Family Income Security Appeal Board (RFISAB) is the final step in a two-tiered appeal process. The first step is an administrative review by the Area Reviewer. The second and final step is an appeal to the board. The board is required, by its quasi-judicial nature, to conduct hearings in a court-like manner according to the rules of natural justice and fairness. Appeals may be filed by an applicant or recipient under the following circumstances:

- financial assistance has been denied;
- financial assistance granted is insufficient;
- financial assistance has been discontinued or reduced;
- financial assistance has been unreasonably delayed.

The board may also investigate and report to the minister on a matter under the act or regulations that may be referred to them by the minister.

Frequency of Appeals

Over the past five years, appeals were as follows:

- 2001-02 – 265
- 2000-01 – 253
- 1999-00 – 298
- 1998-99 – 357
- 1997-98 - 464

Appeals by outcome for 2001-2002:

Allowed 63
Dismissed 202

L'audience de la Commission d'appel régionale sur la sécurité du revenu familial est la dernière étape d'un processus d'appel à deux niveaux. La première étape consiste en un examen administratif effectué par un examinateur régional. En raison de son caractère quasi judiciaire, la commission doit tenir ses audiences de la même manière qu'un tribunal et elle doit respecter les règles de justice naturelle et d'équité. Les requérants ou les bénéficiaires peuvent déposer des demandes d'appel pour les motifs suivants :

- demande d'aide financière refusée ;
- demande d'aide financière accordée mais insuffisante ;
- annulation ou réduction de l'aide financière ;
- retard déraisonnable dans le versement de l'aide financière.

La Commission peut également enquêter sur tout point que le ministre lui a signalé à l'égard de l'application de la loi et de ses règlements, et elle doit lui rendre compte des résultats de l'enquête.

Fréquence des appels

Voici les chiffres des cinq dernières années :

- 2001-02 – 265
- 2000-01 – 253
- 1999-00 – 298
- 1998-99 – 357
- 1997-98 - 464

Résultats des appels pour 2001-2002:

Jugements favorables 63
Jugements défavorables 202

Appendix 1

2001-2002 Financial Overview

This financial overview was prepared on the basis of the best available information at the time of publication, and therefore may not correspond exactly with the figures which are subsequently published in the public accounts.

Annexe 1

Aperçu financier 2001-2002

Le présent aperçu financier a été préparé à l'aide des renseignements disponibles au moment de la publication et peut par conséquent ne pas correspondre exactement aux données publiées par la suite dans les comptes publics.

Program/ Programme	Main Estimate/ Budget principal \$	Expenditures/ Dépenses \$	%	Variance (under) over Écart plus(moins) \$	Note
Corporate Services/ Services généraux	7,780.3	7,156.8	1.0	(623.5)	1
Income Security/ Services de la sécurité du revenu					
Service Delivery Costs/ Coûts de la prestation des services	26,630.8	24,746.3	3.7	(1,884.5)	2
Benefits/Prestations	221,480.0	221,261.4	32.7	(218.6)	3
Family and Community Social Services/ Division de la famille et des services sociaux communautaires	362,113.2	352,608.8	52.2	(9,504.4)	4
Housing/Habitation	69,900.6	69,941.0	10.4	(40.4)	
Total	687,904.9	675,714.3	100.0	(12,190.6)	

Numbers are expressed in thousands/Les chiffres sont exprimés en milliers

Notes:

- Under expenditure was due to unfilled vacancies and computer systems costs less than anticipated.
- Under expenditure was due to a delay in systems related expenditures, lower than anticipated operating costs and vacancies.
- Benefits expenditures consist of :

Basic Assistance	\$180,758.7
Special Needs Benefits	16,269.6
Health Services	9,065.5
Career Development Opportunities	8,877.9
Day Care Program	6,203.1
Assistance with Rental Costs	86.6
TOTAL	\$221,261.4
- Lower than anticipated growth in Long Term Care

Notes :

- Dépenses moins élevées que prévu en raison de vacances non comblées et des coûts des systèmes informatiques inférieurs à ce qui avait été prévu.
- Dépenses moins élevées que prévu en raison d'un retard dans les dépenses relatives aux systèmes.
- Revenus des dépenses comprennent:

l'Aide de base	\$180,758.7
Prestations spéciales	16,269.6
Services d'assistance médicale	9,065.5
Possibilités de promotion de carrière	8,877.9
Assistance des services de garderie	6,203.1
Aide à la réduction des coûts du loyer	86.6
TOTAL	\$221,261.4
- La croissance de la charge de cas du programme de Soins de longue durée était moins importante qu'anticipée.